

Mémoire de Martiel- Chronique des évènements- Rétrospective 2022

MARTIEL

4 janvier 2022

Du nouveau pour les espaces verts



La commune de Martiel réfléchit depuis des années à une nouvelle gestion des espaces verts. En effet, il est impossible aujourd'hui de demeurer insensible aux thématiques écologiques. Ce sujet est au cœur des préoccupations des élus de Martiel.

Bon nombre d'actions ont déjà été menées par la municipalité afin de suivre cette voie : le zéro phyto ou encore les travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics et notamment de l'école en 2021.

Le conseil municipal a également décidé pour le mandat à venir de réduire la consommation d'eau, d'éviter un renouvellement annuel systématique des fleurs ou plants grâce notamment à la création de massifs de vivaces et d'arbustes en pleine terre.

Nouveaux massifs à Elbes et Marroule

Ainsi les pratiques anciennes qui consistaient à planter des fleurs annuelles dans des bacs, très consommatrices d'eau, ont été abandonnées. Un travail a été réalisé afin de connaître et

Les jardiniers de l'Esat et les agents municipaux ont travaillé de concert./Photo DOM, P.-Y. B.

choisir des variétés de vivaces très florifères en collaboration avec Patrick Astoul et Francesca Tippet (pépinière Renaissance). Ce travail a abouti à la plantation de nouveaux massifs à Elbes et à Marroule. Les couleurs ont été choisies en fonction de la résistance des plants et les choix se sont portés sur des teintes roses, blanches, bleues et violacées. Ces plantations sont pérennes.

Avec l'Esat des Dolmens

Ensuite, la possibilité de commander des plants auprès de la pépinière départementale gérée par le conseil départemental de l'Aveyron est offerte aux collectivités, gracieusement. Cela a permis de compléter un certain nombre de parterres voire de bacs à Martiel et à Marroule. Pour mener à bien ces opérations de plantations, les villages ont bénéficié de l'intervention gracieuse de l'Esat des Dolmens

Ci-contre, embellissement à Elbes./Photo DOM, P.-Y. B.

de Martiel qui a bien voulu collaborer avec l'équipe technique municipale. Ainsi, une équipe de six travailleurs accompagnée d'un moniteur est intervenue en soutien des agents municipaux. Cette collaboration s'est avérée très constructive et très enrichissante. Les plantations ont été réalisées en une journée et la qualité du travail effectué est à souligner.

Un grand merci donc à l'Esat des Dolmens avec qui la com-

mune serait ravie de pouvoir à nouveau s'associer à l'avenir.

1 000 euros par an

Cette démarche d'embellissement de nos villages, Elbes, Marroule et Martiel, vient en complément des deux tranches de l'opération cœur de village réalisées dans le bourg de Martiel et se poursuivra, années après années, dans la limite de l'enveloppe allouée à cette opération qui est environ de 1 000 euros par an.



Mission accomplie pour Maxidrone

C'est une opération inédite consistant à épandre un engrais liquide Bio du ciel qu'a effectué l'entreprise Maxidrone sur le terrain de football de Martiel. Au printemps des travaux de réfection de la surface de jeu qui rendait jusqu'alors la pratique du football difficile, a satisfait Foot Rouergue et l'Olympique de Martiel, usagers du terrain. Il vient d'être procédé à la phase d'épandage par un procédé innovant à l'aide d'un drone piloté par Maxime Dumarest, télépilote drone professionnel :

« J'ai 3 spécialités, la prise de photos et de vidéos aériennes, la pulvérisation aérienne (démoussage des toits et le nettoyage des panneaux solaires) et l'épandage agricole de précision, comme je le fais pour semer les graines et diffuser les biostimulants sur de grandes surfaces emblavées dans le Gers », car il intervient dans toute la région Occitanie.



Guy Marty et le maxi drone de Maxime Dumarest/L.V.

Installé à Martiel, Maxime a créé son entreprise en juillet 2021 pour proposer ses prestations aériennes aux professionnels mais aussi aux particuliers, que ce soit aux couvreurs, architectes, agriculteurs « ça leur fait gagner du temps et

de la sécurité ».

Le maire de Martiel Guy Marty ne voit que des avantages à cette technique : « L'épandage par drone permet de gagner sur tous les plans puisque cela évite de journée de travail par semaine à un agent communal

entre Pâques et Toussaint c'est plus homogène et deux fois moins cher ».

Le but de cette intervention était de redonner du boost et de la nutrition à la pelouse, surtout en cette période de végétation due aux basses températures.

« Techniquement je délimite la zone, je programme les intervalles de passage, la hauteur, la vitesse de passage pour épandre les 10 litres de produit biostimulant. Il faut seulement 20 minutes pour faire la surface du stade ».

Guy Marty a précisé qu'au printemps deux robots de tonte entreront en action « on a fait des essais convaincants, l'herbe est coupée uniformément sans déchets verts ».

Un arrosage à enrouleur automatique sera aussi de la partie quand le besoin se fera sentir, en somme un équipement olympien.

Guy Marty présente ses vœux

Guy Marty, maire de Martiel, et son conseil municipal vous présentent leurs meilleurs vœux de très bonne et heureuse année 2022 de très bonne santé pour vous, vos familles, celles et ceux qui vous sont chers.

Dans un contexte encore difficile lié à la pandémie et dont on ne connaît pas la date de fin et en accord avec les directives gouvernementales, nous ne pouvons pas une nouvelle fois se retrouver en cette fin de mois de janvier 2022 pour échanger les vœux, nous ne pouvons que le regretter.

Je ne manquerai pas dans le courant de ce premier mois de l'année de revenir vers vous

pour vous faire état du travail réalisé par le conseil municipal en 2021 et des investissements qui nous attendent.

Nous devons encore être particulièrement prudents en cette année 2022 tant ce virus et ses mutations nous interdisent toute projection sur l'avenir mais j'ai la ferme conviction que nous ne gagnerons contre ce terrible fléau que parce qu'à chaque instant de notre vie, chaque geste que nous accomplissons au quotidien comptent, pour nous, nos proches et bien sûr pour retrouver un avenir plus serein où le lien social reprendra ses droits sur la peur et l'isolement.

Les dernières décisions de l'année 2021 du conseil municipal

Lors du dernier conseil municipal de Martiel, les élus ont débattu plusieurs sujets. Tout d'abord, le projet « Ilot Paul Faure » situé derrière la salle polyvalente. Lancement d'une consultation en vue de la passation du marché de maîtrise d'œuvre, auprès de cabinets ayant des compétences en conception architecturale, urbaine et paysagère, maîtrise d'œuvre d'aménagement urbain. Cette maîtrise d'œuvre comportera la rénovation de la maison existante et étudiera l'aménagement avec « caractère d'écoquartier » des parcelles attenantes en vue d'une démarche de construction de plusieurs logements.

Le recrutement du cabinet se fera en deux étapes : présélection de trois cabinets qui devront élaborer une esquisse chiffrée et argumentée de leur projet avec indemnisation, puis sélection du lauréat. Afin de rationaliser le projet de l'îlot Paul Faure, la commune achète les parcelles 2107, 2109 et une partie de la parcelle 223 appartenant à Jalran Catherine. Dans le cadre de cette négociation celle-ci souhaite acquérir une superficie de 290 m² environ sur un bien de section situé devant sa grange. Cette requête a fait l'objet de la consultation des habitants du bourg de Martiel : 50 électeurs inscrits, 32 votants, 31 avis favorables à la cession, 1 avis défavorable à la cession.

Concernant la participation de la commune au transport scolaire,



Le conseil municipal lors des élections en 2020 / DDM

le conseil décide la prise en charge par la commune de la part due par les familles pour tous les enfants scolarisés pensionnaires ou demi-pensionnaires de la 6e à la terminale.

L'enfouissement de réseaux.

Depuis quelques années, de nombreuses constructions ont été réalisées aux abords des routes du Puech Del Sol et de Vermiche entraînant une forte dégradation de la voirie qui devra être reprise lorsque tous les chantiers seront terminés. Le conseil décide l'enfouissement des réseaux de distribution électrique et téléphonique ainsi que le remplacement du dispositif d'éclairage public. Les luminaires sont d'une technolo-

gie ancienne et énergivore. Il est prévu de mettre en place des luminaires à leds alimentés par panneaux solaires. Cela permettra de résilier l'abonnement Eneis alimentant l'éclairage de ce quartier. Coût global estimatif de l'opération 177 000 euros, participation du SIEDA 100 700 euros.

Des robots tondeurs pour le stade

Depuis le mois de septembre, un robot tonte a été testé sur le stade de Martiel. Cette expérimentation a été très concluante tant au niveau de la qualité de la pelouse que du gain de temps pour les agents du service technique. Le coût du travail de tonte avec une tondeuse auto portée est estimé à environ 3250 euros par an. Le conseil décide d'équiper le stade de deux robots pour un montant total de 7 401,66 € HT.

Le conseil municipal des enfants

La municipalité, en collaboration avec l'équipe enseignante, a créé un conseil municipal des enfants. Les élections ont eu lieu le jeudi 16 décembre dans la salle du conseil municipal de la mairie. Ce conseil est constitué de 9 enfants élus pour 2 années. Il a fait l'objet d'un article paru le 21 décembre 2021.

Une borne de recharge électrique

Le conseil décide le principe de l'installation d'une borne de recharge pour les voitures électriques. Cet équipement bénéficie d'une forte subvention du SIEDA, reste à charge pour la commune 1 000 €. Le lieu de cette installation n'est pas arrêté, il doit faire l'objet d'une analyse des différentes contraintes.

Le Conseil Municipal des Enfants est élu

L'élue Elise Couybes a proposé au conseil municipal de constituer un CME voici quelques mois, mais pour se faire il fallait réfléchir à plusieurs paramètres tels que la tranche d'âge, la durée des élections, le lieu d'organisation des réunions (environ trois par an mais cela restait à préciser), autant de paramètres désormais résolus, puisque les élections se sont déroulées avant les vacances d'hiver.

« Le Conseil municipal a délibéré et émis un avis favorable sur le principe et sur son fonctionnement de cette institution, véritable outil d'éducation à la citoyenneté.

La première réunion aura lieu la première quinzaine du mois de janvier avec un budget et des propositions qui seront suivies d'effet, sans doute par un city stade à l'emplacement de l'ancien tennis avec le parking à



Le moment solennel du vote/L.V.

proximité » a expliqué le maire Guy Marty.

L'élection s'est déroulée dans la salle du conseil municipal des adultes à la mairie de Martiel selon les modalités prévues par le Code électoral 54 votants de CE2, CM1 et CM2 ayant voté pour départager 17 candidats et élire 9 conseillers, 3 de chaque classe.

Munis de leur carte d'électeur

ils ont suivi le circuit réglementaire du vote en passant par l'isoloir.

Ce CME sera en lien avec l'école et permettra d'initier les enfants à la vie citoyenne en général et de la commune en particulier (politique, économique, environnement...). Les enfants pourront faire des propositions de projets dans un cadre précis. Nathalie Lonjou, professeur des

écoles, a supervisé la campagne électorale où « chaque candidat a affiché ses propositions d'intérêt collectif pendant 2 semaines à l'école ».

Beaucoup de thèmes solidaires intergénérationnels sont ressortis, du style créer du lien avec LESAT Les Dolmens en invitant les résidents à manger avec les élèves à la cantine une fois par mois, aider les personnes âgées à faire les courses, échanger des habits et des légumes, sans oublier le côté protection de la nature en mettant davantage de poubelles ou de journées nettoyage de la nature.

Les conseillers municipaux élus : CE2 : Arokiasany dit Roch Emma, Caetano Patco, Cazès Charlotte.

CM1 : Fabié Mélinda, François Elena, Vonga Soren.

CM2 : Aumon Hanaé, Cantarel Mélina, Fraysse Abel.

Le Villefranchois du 13 janvier 2022

Martiel

Au fil des dossiers du conseil municipal

La dernière réunion du conseil municipal a permis de débattre sur plusieurs points :

Vente d'un bien de section et achat de parcelles : Afin de rationaliser, le projet de l'Dot Paul Faure, la commune a acheté les parcelles 2107, 2109 et une partie de la 223 appartenant à M^{me} Jalran. Elle a souhaité acquérir une superficie de 290 m² env. sur un bien de section devant sa grange. Cette requête a fait l'objet de la consultation des habitants du bourg (50 électeurs inscrits, 32 votants, 31 votes favorables à la cession contre 1 défavorable).

Transport scolaire : Le Conseil municipal a décidé la prise en charge par la commune de la

part due par les familles pour tous les enfants scolarisés, pensionnaires ou demi-pensionnaires, de la 6^e à la Terminale.

Puech del Sol : Depuis quelques années, de nombreuses constructions ont été réalisées aux abords de la route du Puech del Sol, entraînant une forte dégradation de la voirie, qui devra être reprise lorsque tous les chantiers seront terminés. Le Conseil a décidé l'enfouissement des réseaux de distribution électriques et téléphoniques, ainsi que le remplacement du dispositif d'éclairage public.

Il est prévu de mettre en place des luminaires à leds alimentés par des panneaux solaires. Cela permettra de résilier l'abonne-

ment à ENEDIS alimentant l'éclairage de ce quartier. Coût global estimatif de l'opération : 177 000 € dont participation de 100 700 € du SIEDA.

Borne de recharge électrique : Le Conseil a décidé le principe de l'installation d'une borne de recharge pour voitures électriques, un équipement qui bénéficie de subventions du SIEDA, 1 000 € restant à la charge de la commune. Le lieu de son installation n'est pas encore arrêté.

Centre de Gestion : Le Conseil a renouvelé la convention d'adhésion au service de Médecine professionnelle et Préventive pour les personnels, avec le Centre de gestion de l'Aveyron pour 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2022.

Le Villefranchois du 20 janvier 2022

Le conseil municipal des enfants s'est réuni pour la première fois

Le 19 janvier, le conseil municipal des enfants de Martiel, fraîchement élu, se réunissait pour la première fois avec Elise Couybes, conseillère municipale initiatrice de cette démarche et du maire, Guy Marty. En amont, Elise Couybes avait fait une synthèse des propositions faites lors de la campagne électorale en les regroupant dans quatre thèmes : soutien des personnes en difficulté, écologie, festivités, aménagements et investissements.

Après l'accueil fait par le maire et un tour de table où chaque enfant s'est présenté, les propositions ont été évoquées et traitées. Elise Couybes menant les débats.

Soutien des personnes en difficulté

Concernant le soutien des personnes en difficultés, le conseil municipal des enfants à aborder la question du don de vêtements et nourriture aux personnes dans le besoin. L'idée est de contacter des associations de Villefranche (EMMAUS, Secours Populaire, restau du cœur...) pour mettre en place une collecte et qu'ils viennent la récupérer. Un point de collecte serait à créer à l'école et à la mairie. Pour la nourriture il faudra bien communiquer que cela sera que des denrées sèches pouvant se conserver longtemps (boîtes de conserve, huile, pâtes, riz, etc.). Concernant le soutien aux gens victimes de harcèlement ou dans le besoin, les jeunes élus souhaiteraient une intervention de la gendarmerie ou d'autres professionnels à l'école. Le projet sera évoqué lors du prochain conseil d'école



Le conseil entouré du Maire et d'Elise Couybes./DDM

afin d'établir les modalités avec eux.

L'idée est également de créer du lien avec les aînés. Les jeunes élus veulent ainsi partager le repas de midi avec les personnes âgées ou handicapées, contacter le club du troisième âge pour avoir leur avis.

Écologie et festivités

Au sujet de l'écologie, le conseil municipal des jeunes veut mettre en place une journée « nettoyons la nature ». Cette journée serait réalisée au printemps avec le nettoyage des déchets mais également l'entretien des espaces verts et il peut être envisagé la fabrication de cabanes à oiseaux demandés par les enfants.

Les jeunes élus souhaiteraient également que plus de poubelles

soient mises dans la commune. Trois poubelles sont prévues au budget 2022. Une sera mise à la demande des enfants dans la cour de l'école. L'emplacement des 2 autres reste à définir lors du prochain conseil.

En matière de festivités, les enfants souhaiteraient qu'il y ait plus de fêtes au village, ainsi que des séances de cinéma. Un contact avec le comité des fêtes devrait être pris. Les jeunes élus souhaitent également organiser une kermesse en faveur des enfants malades avec l'association « Tout le monde chante contre le cancer ».

Aménagements et investissements

Forcément, en termes d'aménagements, les jeunes élus ont abordé la question de la cour de

l'école. C'est un réel problème évoqué par tous les enfants présents. Il faut prévoir 1 à 2 bancs supplémentaires (à prévoir dans le budget). Sujet à évoquer lors du prochain conseil d'école pour essayer d'aménager la cour de façon à ce que tous les enfants puissent s'amuser en toute sécurité pendant les récréations. La création d'un espace dédié aux jeux de ballon sans mettre en danger les autres élèves (mettre des filets, bac à sable pas assez ouvert...) est envisagée. Outre cet aménagement, le conseil municipal des jeunes est pour la création d'un parcours de santé à Bannac et l'aménagement d'une aire de jeux sur la commune bien que le lieu n'ait pas encore été défini.

Le prochain conseil municipal des enfants se tiendra fin mars.

Assemblée générale de l'association de sauvegarde du patrimoine



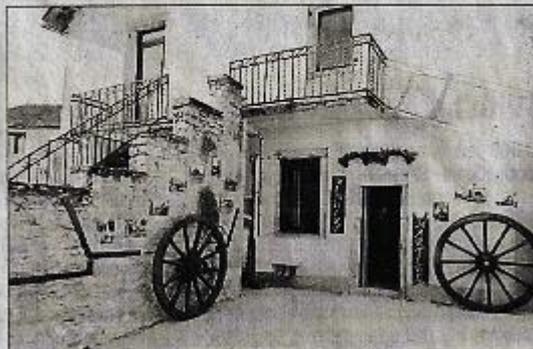
Le dimanche 6 février, l'association de sauvegarde du patrimoine culturel et naturel de Martiel tiendra son assemblée générale, dans le respect des règles sanitaires en vigueur à la salle de réunion de la mairie de Martiel. Son président Francis Poulet fera un bilan des actions faites en 2020 et 2021. Toutes les personnes intéressées sont vivement conviées à découvrir les activités et actions.

Il sera possible de visiter la « salle mémoire » où sont regroupés les archives et documents dont une

inventaire par l'association des sites à protéger. / DDM

grande partie est numérisée et consultable sur place. L'association est demandeuse de volontaires pour agir sur le terrain et sera très heureuse d'accueillir de nouveaux membres.

De nombreuses informations sur l'association sont disponibles sur le site internet de la mairie de Martiel à la rubrique « Vie locale » puis « Vie associative ».



L'entrée de la « salle mémoire ». / DDM

La Dépêche du 29 janvier 2022

En bref...	Martiel 3 février 2022	
<p>MARTIEL</p> <p>• Association pour la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel. L'association pour la Sauvegarde du Patrimoine Culturel et Naturel de Martiel se réunira en Assemblée Générale le dimanche 6 février 2022, à 10 h 30, Salle du Conseil à la mairie de Martiel. La réunion se tiendra dans le respect des contraintes sanitaires en vigueur ; L'association a pour objectif de défendre et de valoriser le très riche patrimoine de notre commune (patrimoine bâti, objets d'art, histoire des hommes qui l'ont peuplée), de protéger notre environnement. Venez vous joindre à nous à l'occasion de cette réunion, vous serez les bienvenus, même si vous disposez de peu de temps pour participer à nos activités.</p>	<p>La fibre se déploie sur la commune</p> <p>Allfibre gestionnaire du réseau chargé de maîtrise d'œuvre dans le déploiement de la fibre optique a attribué le secteur de la commune de Martiel à la société Axians du groupe Vinci, qui doit permettre aux foyers et aux entreprises d'être raccordés en 2022.</p> <p>Le maire Guy Marty a précisé que « le cœur du village était en capacité d'être raccordé et l'ensemble de la commune le sera d'ici la fin 2022 ». Le réseau ar-</p>	<p>rivera à proximité du domicile ou de l'entreprise. Quand un client souscrit un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès à Internet, les travaux nécessaires pour arriver en limite de propriété sont à la charge de ce fournisseur, mais ceux concernant la partie privée sont à la charge du client demandeur. On peut accéder au suivi de l'avancement du développement et des zones raccordables ou non https://www.allanouestaherite.fr</p>

Le Villefranchois du 3 février 2022

Les 101 ans de Suzette Frontil



Guy Marty est allé lui souhaiter son anniversaire.

À l'occasion des 101 ans de madame Suzette Frontil, une ancienne Martelloise, le maire Guy Marty s'est rendu à l'EHPAD de Limogne pour lui souhaiter un joyeux anniversaire. « J'ai pu me rendre compte combien elle avait un esprit toujours aussi vif et une mémoire sans égal. Nos échanges ont été riches de souvenirs et je ne peux qu'espérer avoir la même mémoire qu'à son âge ». Si elle éprouve quelques difficultés à marcher le maire a ap-

précié « ce moment partagé rempli d'espoir pour que je puisse la revoir l'année prochaine pour lui fêter ses 102 ans ». Madame Frontil, née à Paris en 1921 est venue à Martiel en 1927 année où son père Antoine Pouzoulet s'installa serrurier.

À 15 ans, elle devient couturière à Villefranche puis à Ville-neuve, avant de s'installer à son compte. Elle épousera Gabriel Frontil en 1941.

Ouest Aveyron Communauté, par l'intermédiaire d'une conseillère numérique, met en place des ateliers d'initiation au numérique. Ces ateliers sont destinés à tous les publics (grands débutants inclus), gratuitement et sur tout le territoire. Ces ateliers sont organisés par petits groupes (5 personnes) sur une durée de 2 heures. Les principaux objectifs sont de découvrir l'ordinateur, le Smartphone ou la tablette, d'apprendre les logiciels fondamentaux, de naviguer sur Internet, de gérer ses courriels et ses fichiers et de réaliser des démarches en ligne.

Si des habitants de la commune de Martiel sont intéressés, ils peuvent retirer en mairie un questionnaire qui permettra de cerner au mieux leurs besoins. La pré-inscription se fait en remettant le questionnaire rempli au secrétariat de mairie qui transmettra à la conseillère chargée de l'organisation. Les calendriers des ateliers seront planifiés en fonction du nombre de candidats. Il est prévu que certains d'entre eux se déroulent dans la salle du conseil municipal de Martiel.

La Dépêche du 3 février 2022

Le Villefranchois du 3 février 2022

Faute de cérémonie, les vœux sont faits en vidéo cette année



Sur le site de la mairie, le maire a posté une vidéo pour ses vœux. / DDM

Les règles sanitaires en vigueur ne permettant pas la traditionnelle cérémonie des vœux du maire et de la municipalité, ce dernier s'adresse aux habitants de la commune par le biais du site de la mairie de Martiel. Ainsi, il a été posté sur ce site une vidéo destinée au Martelloises et Martellois, dont le

lien est en page d'accueil (<https://www.martiel.fr>). La vidéo, d'une durée d'un peu plus d'une minute, n'aborde pas les projets de la commune. Une réunion afin de faire le bilan de l'année écoulée et de discuter des projets à venir pour Martiel devrait être organisée dans les prochains jours.

La fibre se déploie sur la commune

Allifibre gestionnaire du réseau chargé de maîtrise d'œuvre dans le déploiement de la fibre optique a attribué le secteur de la commune de Martiel à la société Axians du groupe Vinci, qui doit permettre aux foyers et aux entreprises d'être raccordés en 2022. Le maire Guy Marty a précisé que « le cœur du village était en capacité d'être raccordé et l'ensemble de la commune le sera d'ici la fin 2022 ». Le réseau arrivera à proximité du domicile ou de l'entreprise. Quand un client souscrit un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès à Internet, les travaux nécessaires pour arriver en limite de propriété sont à la charge de ce fournisseur, mais ceux concernant la partie privée sont à la charge du client demandeur. On peut accéder au suivi de l'avancement du développement et des zones raccordables ou non <https://www.alliancetrishautdebit.fr>

La Dépêche 7 février 2022

Sauvegarde du Patrimoine en assemblée

La dynamique association Sauvegarde du Patrimoine Culturel et Naturel de Martiel, forte de plus de 50 membres, a tenu son assemblée générale dans la salle de réunion de la mairie en présence de tous ceux qui ont à cœur de participer activement à la préservation du riche patrimoine vernaculaire qui constitue tout le territoire communal.

Le président Francis Poulet a fait le bilan des activités de l'exercice 2021 et présenté les chantiers de cette année 2022. « Comme en 2020 la pandémie a perturbé le fonctionnement de l'association mais le bilan reste largement satisfaisant ».

L'association a en effet aménagé intérieurement et extérieurement la salle d'exposition « mémoire de Martiel » afin d'améliorer l'identification du local et faciliter l'accès au fond documentaire, qui s'est enrichi du livret « Bannac et Fontaynous ». Le balisage des 6 circuits thé-



Les bénévoles ont du grain à moudre.L.V.

matiques de randonnées et la mise en place de panneaux explicatifs du patrimoine ont occupé les adhérents pendant un bon moment, mais désormais les usagers peuvent marcher avec leurs pieds mais également avec leur tête.

La porte de la façade sud de la tour a été changée donnant un

nouvel éclat dans un cœur de village totalement rénové et embelli, et la cote de mailles, « un vestige d'une extrême rareté », trouvée lors de travaux à l'intérieur, a été restaurée.

Un gros chantier a redonné vie au lavoir de la Miquèlle qui accueillera bientôt dans sa fraîcheur une aire de pique-nique,

celui de Fontaynous ayant lui aussi été restauré, des opérations fortement subventionnées et accompagnées par la commune.

Sauvegarde a organisé le vide-greniers de Bannac et des visites à destination des résidents du camping, et aidé la municipalité dans la mission de l'adressage.

Elle participe à transmettre les patrimoines en les faisant découvrir lors de sorties aux enfants de l'école, comme ce fut le cas à l'observatoire des oiseaux du lac de Bannac et à Fontaynous.

L'association fait l'inventaire de tous les sites répartis sur la commune qui méritent d'être protégés. « Nous prévoyons, dans le cadre du PLUI, de faire plus de 200 fiches du petit patrimoine. À partir de cet inventaire on signalera les plus vulnérables qui feront l'objet de sauvegarde, un travail qui va nous occuper dans les prochaines années ».

Le Villefranchois du 10 février 2022

Les projets du CME avancent



Les élus du Conseil municipal des enfants.L.V.

Élise Couybes a exposé le compte rendu du premier conseil Municipal des Enfants récapitulant les propositions des candidats, faites pendant la campagne au sein de l'école. Globalement, elles portent sur des actions allant en direction de personnes dans le besoin (âgées, malades, handicapées) et en faveur de l'environnement, aménagement d'un parcours de santé, aires de jeux, organisation d'activités culturel-

les. Le prochain CME est prévu dans la deuxième quinzaine de mars : « Des contacts vont être pris avec des associations de collecte de dons et de nourriture, l'ESAT, les seniors de Martiel, sauvegarde du patrimoine, TLMC, association de diffusion de films, mais aussi la Gendarmerie et d'autres professionnels pour travailler sur le harcèlement ». Un point sera effectué sur les différents contacts.

Le Villefranchois du 17 février 2022

Grand loto dans la salle des fêtes dimanche 27 février

Dimanche 27 février à 14 h 00 salle des fêtes de Martiel, loto organisé par l'association des seniors de Martiel. 20 parties dont une spéciale. Tous les lots sont en bons d'achat. Passe vaccinal et port du masque obligatoires. Pas de jeux par informatique

La Dépêche du 19 février 2022

Assemblée générale des seniors de Martiel

L'association des seniors de Martiel organise son assemblée générale ordinaire le mardi 15 mars à 11 heures dans la salle polyvalente de Martiel. Elle sera suivie d'un repas « Estofinade » à midi au restaurant La Bergerie. Réservation indispensable au plus tard le samedi 7 mars au 06 77 79 50 06 ou au 06 70 91 15 28.

La Dépêche du 25 février 2022

Bon anniversaire Robert Ferrand

Robert Ferrand vient d'avoir 101 ans. Aussi Guy Marty, maire de Martiel est allé lui souhaiter un bon anniversaire. Il a pu constater son esprit toujours vif. Après avoir évoqué quelques souvenirs témoignant de sa bonne mémoire, l'ancien instituteur dit apprécier le fait de pouvoir rester dans sa demeure. Il ne ressent aucune douleur et a tenu à faire une démonstration

de sa capacité à marcher même s'il utilise une canne. En tant que fidèle abonné à la Dépêche du Midi, il se tient au courant de l'actualité qu'il commente volontiers. A la sortie de cette visite, Guy Marty espère être dans le même état de santé au même âge.

Robert Ferrand et Guy Marty



Association Sauvegarde du patrimoine : plein de projets pour 2022

L'association de Sauvegarde du patrimoine culturel et naturel de Martiel vient de tenir son assemblée générale. Deux tiers de la cinquantaine des membres se sont retrouvés pour écouter le bilan des actions et activités de 2021 et la liste des projets pour 2022. Si la pandémie a perturbé quelque peu les activités, le président Francis Poulet juge très satisfaisant le résultat.

Six circuits de découverte du patrimoine ont été mis en place.

Ce chantier qui comportait la mise en place de plus de 65 panneaux, soit directionnels, soit panneaux pupitres a mobilisé l'équipe terrain de janvier à fin avril. L'élaboration et l'implantation ont été entièrement réalisées par l'équipe « terrain ».

La salle d'exposition « Mémoire de Martiel ». Les aménagements extérieurs et intérieurs sont terminés.

Un neuvième livret « Bannac et Fontaynos » a été édité, il est en vente à l'agence postale, à la boulangerie et à l'accueil de l'Abbaye de Loc-Dieu.

La cote de maille trouvée dans la tour de Martiel lors d'un nettoyage du rez-de-chaussée a été



B. Poulet, secrétaire. F. Poulet, Président. H. Curt, trésorier.

recupérée après expertise et restauration par un laboratoire spécialisé à Toulouse. Ce « colletin » de maille, très rare, a été installé dans une vitrine de la salle d'exposition.

Vide-greniers. En raison de la pandémie un seul des deux vide-greniers habituels, celui de Bannac, a pu être organisé. Sa fréquentation fut une des plus importantes jamais enregistrée sur ce site, ce qui est très bon pour les finances de l'association.

Restauration. Deux importants chantiers ont permis de restaurer le lavoir de la Miquelie et de « sauver » celui de Fontay-

nous. Ces deux opérations ont été subventionnées par la commune, le département et la région.

Active. L'association participe à la commission d'adressage, accompagne les écoliers lors de sorties de découvertes et observations. Elle est présente lors de manifestations départementales en rapport avec le patrimoine.

Les projets pour 2022 sont nombreux : terminer l'inventaire en cours pour en dégager les éléments du patrimoine à protéger dans le futur PLU ; poursuivre le chantier lavoir de la Miquelie ; mettre sur pied le pro-

gramme des prochaines restaurations : un four à pain (Mas de Besse), un pigeonnier (Régis, Salelles), les caselles groupées des Combes et chemin d'accès. Ces projets sont à préparer en amont puisque certains d'entre eux nécessitent leur cession par les propriétaires privés actuels. Il est prévu également une manifestation pour faire découvrir le destin hors du commun du Père Raphaël Savignac né au Bourmac en 1874, devenu ethnologue et archéologue. Le bilan financier présenté par Hervé Curt est fortement positif. Le bureau a été reconduit pour l'année 2022.

La 11^e édition du salon du livre et de la peinture, c'est ce dimanche à la salle des fêtes

La belle aventure a commencé en 2011. Passionné de lecture, le responsable de la bibliothèque municipale Hervé Curt souhaitait proposer une manifestation littéraire sur la commune. « Des auteurs locaux rencontrés lors de salons m'ont alors suggéré de proposer un salon du livre » confie l'organisateur, qui va alors franchir le pas avec son équipe de bénévoles de la bibliothèque. Afin d'associer les forces vives martielloises dans le projet, les membres du club de peinture sont alors conviés à la fête. Depuis, le salon du livre et de la peinture n'a pas pris une ride, et Hervé Curt et son équipe préparent activement la 11^e édition qui aura lieu ce dimanche de 10h à 17h à la salle des fêtes.

UNE TRENTAINE D'AUTEURS PRÉSENTS

Pour cette 11^e édition (il n'y a pas eu de manifestation l'année dernière en raison de la crise sanitaire), 27 auteurs locaux seront présents, dont 17 nouveaux et une quinzaine d'Aveyron-



Hervé Curt vous attend nombreux ce dimanche à la salle des fêtes.

nais. « Si nous avons essayé quelques refus en raison du contexte sanitaire, la majorité des auteurs a répondu présent, dont beaucoup de fidèles » se réjouit Hervé Curt, qui accueillera Roger-Lajoie-Mazenc, Jean-Pierre Lambel, Michel Lombard et bien d'autres (voir liste ci-contre) pour ce nouvel opus. Ce salon, à taille humaine et qui se veut touche à tout, fera la part

belle à différents genres littéraires (BD, livre jeunesse, science-fiction, roman historique, local...) et mettra également en lumière le remarquable travail des membres de l'association de sauvegarde du patrimoine qui présenteront leurs derniers écrits sur des sujets thématiques de la commune. Quant aux membres de l'atelier de peinture, ils exposeront leurs œuvres, une trentaine au total, tout au long de cette journée dominicale.

PARTICIPER À L'ANIMATION DE LA COMMUNE

« Cela faisait un moment que nous ne nous étions pas retrouvés. J'espère que cette manifestation culturelle va contribuer à redonner un peu de lumière à notre futur » poursuit Hervé Curt, et ainsi participer à l'animation de la commune : « Le livre aujourd'hui, c'est un objet de plaisir, de satisfaction, de repos, d'ouverture aux autres, d'émotion, d'intelligence, et qui est plus écologique que d'autres formes de

LES AUTEURS PRÉSENTS

Les Aveyronnais : Maxime Roumagnac, Jeany Richard, Peyrine, Thérèse Rébé, Catherine Privat, Olivier Plagnes, Alain Nicolas, Michel Lombard, Jean-Pierre Lambel, Roger Lajoie-Mazenc, Serge Gayral, Christian Font, Sylvie Boulard, Pierre Schneider, Evelyne Abad.
Et aussi : Edgar Auber, Régis Blanchard, Colette Brogniet, Martine Claustres, Jean-Marc Creuzet, Jakie Durrieu Malet, Brigitte Francoal, Jeffrey Labourg, André Mallet, Jacques Nunez-Teodoro, Rémy Rios, Sylvie Staub.

culture. L'avoir dans les mains, faire tourner les pages, cela participe au plaisir. Surtout, il a une vie que d'autres objets support de culture n'ont pas » conclut l'organisateur, qui invite le plus grand monde, jeunes et moins jeunes, à venir ce dimanche rencontrer les auteurs et les artistes à la salle des fêtes du village.

P.-A.M.

> Passa sanitaire obligatoire.

Le Villefranchois du 10 mars 2022

MARTIEL

• **Dégâts salle polyvalente.** Des informations sur le financement du sinistre de grêle qui a endommagé la salle polyvalente à l'été 2020 ont été apportées au conseil municipal par le maire Guy Marty. Le coût global des travaux s'élève à 233 572,24 € TTC avec une participation de l'assurance de 166 852,18 €, soit une différence de 66 720,06 €. « Le dossier a été envoyé à l'assureur et nous attendons le versement du solde de ce sinistre ».

Les travaux ont consisté en la dépose et le conditionnement des tôles de fibrociment amianté et leur remplacement par des tôles d'acier. Il a été procédé au remplacement des chéneaux, de la laine de verre et du faux plafond dans toutes les salles, ainsi que des luminaires de l'éclairage d'ambiance de secours.

• **Touchalamarche.** Rendez-vous dimanche 13 mars à 13 h 30 précises devant la salle polyvalente de Martiel pour la randonnée mensuelle. Randonnée ouverte à tous. **Renseignements complémentaires au 05 85 29 40 18 MR.**

Le Villefranchois du 10 mars 2022

MARTIEL

14/03/22 Raex 16.
Ukraine : dépôts de dons à la mairie

Un nouveau convoi de la protection civile à destination de l'Ukraine est en cours de préparation. Ce convoi ne prendra ni vêtements ni médicaments. Afin d'alimenter les besoins des réfugiés, la mairie organise un dépôt des dons le lundi 14 mars, de 13 h 30 à 16 h 30, dans la salle de réunion de la mairie.

Voici la liste des dons attendus par la Protection Civile : lits de camp, sacs de couchage, couverture de survie, matériel électrique (rallonges projecteurs, lu-

mières, générateurs). Gels, savons, dentifrices, brosses à dents, couches et lait maternel, rasoirs, mousse à raser, serviettes hygiéniques. Gants à usage unique, masques chirurgicaux, matériel de suture, blouses médicales, bandages élastiques, garrots, lecteurs à glycémie, pansements hémostatiques, pansements, solutions antiseptiques, matériel médical. La mairie ne peut pas recevoir de dons en argent, pour cela veuillez vous adresser à l'association de votre choix.

La Dépêche du 14 mars 2022

MARTIEL

La municipalité fait le point sur les projets pour 2022



Le maire, Guy Marty, les adjoints et le président du Sivu de gestion du lac de Barnac ont présenté à la population les actions engagées par la municipalité, en 2021. Les projets pour 2022 ont également été abordés.

La toiture de la salle des fêtes avait notamment subi d'énormes dégâts, lors de l'averse de grêle de juin 2020. Les travaux sont terminés. Le coût, d'un montant de 233 573,00€ TTC, a été en grande partie remboursé par l'assurance, qui doit encore solder le reste, soit 66 720 €.

Des économies d'énergie

L'école de Martiel a bénéficié d'une vaste opération de réfection énergétique. Construction d'une chaufferie (chaudière granulés bois), réfection des buisseries et pose de volets roulants, éclairage leds dans toute l'école, isolation du bâtiment par l'extérieur et des combles, mise en place d'appareils de contrôle de

M. Déliès, M-H. Grosbois, D. Bessière, G. Marty, M. Calmettes, C. Villain.

CO² et de purificateurs d'air dans toutes les salles. L'opération, d'un coût de 701 000 € TTC, laisse un reste à charge pour la collectivité de 104 680 €. Outre les économies d'énergie, c'est la qualité de l'accueil et l'attractivité de l'école qui sont l'enjeu de cette opération, afin de maintenir le nombre d'élèves voir de l'augmenter.

D'autre part cela fait partie de l'ambition de réduction de la consommation d'électricité de la commune : éclairage public LED, extinction nocturne, afin de réduire les frais de fonctionnement.

La pelouse du stade a été refaite et un système d'arrosage par enrouleur installé, pour un coût de 21 500 € TTC qui, après subventions et récupération de la TVA, laisse à la communauté un reste à charge de 15 500 €.

La Dépêche du 13 mars 2022

Un salon du livre et de la peinture remis à la page

CULTURE. Après une année de pages blanches due à la pandémie, Hervé Curt et les bénévoles du salon du livre et de la peinture de Martiel ont continué à écrire la belle histoire au cours d'une 11^e édition s'apparentant à une délivrance.

L'appétence n'en était que plus forte à en juger par les 28 auteurs présents - 6 de plus par rapport à la dernière édition - qui ont présenté un florilège de leurs talents dans de nombreux genres littéraires. Littérature, romans régionaux, contes pour adultes et enfants, albums jeunesse, nouvelles... tout un éventail éclectique a été proposé à un public de connaisseurs habitués à fréquenter les salons du livre ou à des néophytes curieux qui ont trouvé un bon compagnon d'évasion par la pensée à l'aune d'une discussion nourrie d'échanges mutuels enrichissants.

Chacun a éprouvé une sincère satisfaction de se retrouver à l'occasion de ce premier salon, palpable sur les visages et dans les conversations, rampe de lancement de la saison qui, espérons-le, se déroulera sans embûches, que ce soit chez les piliers comme chez les nouveaux venus qui ont rapidement trouvé leurs marque-pages pour s'intégrer à la grande famille des auteurs.

Certains ont profité de l'occasion pour faire découvrir au public



Une conversation engagée entre un auteur et une visiteuse/LV.

leur nouveauté à l'instar de Roger Lajoie-Mazenc et ses « Destins d'alors ».

On notait la présence de l'association Sauvegarde du Patrimoine qui présentait ses livrets concernant l'histoire des lieux et des hommes qui ont forgé au cours des siècles l'identité de la

commune. On ne pouvait pas manquer, au fond de la salle, l'exposition du club de peinture de Martiel, dont le talent des artistes s'est une nouvelle fois révélé à travers une palette chromatique de peintures, aquarelles, crayon, pastel... accrochée aux cimaises.

Félicitations à Hervé Curt et à l'équipe des bénévoles de la bibliothèque municipale qui ont su se remettre à la page en écrivant à la perfection cette belle édition d'un salon bien relié à l'identité du territoire de Martiel où le paysage et le patrimoine se lisent à chaque pas.

Le Villefrancois du 17 mars 2022

MARTIEL

Des actions pour préserver le patrimoine

Des actions pour le patrimoine et l'amélioration du cadre de vie des habitants sont engagées par la commune. Claude Vilain, premier adjoint, fait le point.

Chemins de randonnées

Tout d'abord, le balisage de six circuits de randonnées est en place. La municipalité a adhéré à la démarche « Un territoire, un projet, une enveloppe » initié par Rigal et Jean-Pierre Masbou, conseillers départementaux.

La thématique dominante de ces circuits est la découverte du patrimoine historique dans le territoire de la commune. L'association de sauvegarde du patrimoine de Martiel a ainsi été impliquée dans la construction de ce projet. Il faut souligner le travail considérable des bénévoles de l'association, qui ont assuré la rédaction et la mise en forme de tous les éléments descriptifs, panneaux et affiches, ainsi que l'installation de ces équipements sur le terrain.

Ce sont ainsi trois panneaux généraux (centre-bourg, entrée du camping de Bannac, parking des dohmens), 30 affiches d'information patrimoniale et 40 plaquettes de fléchage qui ont été installés.

Lavoirs



Travaux dans la ruelle du cœur historique de Martiel.

Les lavoirs de la Miquelie et de Fontaynous ont été également restaurés. La reprise du seuil en pierre et le remplacement de la porte sud de la tour de Martiel devrait être réalisés très prochainement. Tous ces travaux sont financés par le Département, la Région et la commune.

Opération cœur de village

L'opération cœur de village de Martiel a fait l'objet de deux tranches de travaux, 2019 et 2020, avec un triple objectif, la sécurisation de la circulation dans le

secteur de la salle des fêtes, l'amélioration de l'esthétique du village et la réfection de la ruelle du cœur historique du bourg. Cette opération a aussi permis de remettre en état certains tronçons du réseau d'assainissement, de refaire à neuf le réseau public de

distribution d'eau et de compléter le réseau téléphonique, afin de permettre la distribution de la fibre optique.

La démarche de réduction de l'éclairage public a permis une réduction de 3 000 € sur la facture annuelle.

Penser l'avenir avec les enfants

Au niveau périscolaire, la municipalité a initié deux actions. D'abord, l'accompagnement aux devoirs deux soirs par semaine pour les enfants restant à la garderie, grâce à des bénévoles. Ensuite, la création de « l'île aux enfants », permettant l'accueil des 2-3 ans. Cet accueil est assuré au sein des locaux de l'école par deux Atsem. Le coût de ce service, gratuit pour les familles, est financé par le budget communal.

La Dépêche du 17 mars 2022

Basket : les U15 toujours invaincus en championnat



L'équipe U15.

C'est sûrement la tenue qui leur porte chance. Avec bien entendu l'assiduité aux entraînements et l'écoute des consignes du coach Sébastien Delon durant les matches. Les U15 garçons sont premiers et toujours invaincus en championnat. La tenue leur a été offerte par les dirigeants du Moulin du Pivert, à La Fouillade. Ils ont d'ailleurs pu rencontrer Eric Lechat, le directeur général opérationnel, ainsi que différents responsables de

services qui leur ont fait visiter une biscuiterie bio qui compte une cinquantaine de salariés. Ils sont d'ailleurs repartis les bras chargés de gâteaux. Et n'ont pas oublié de remercier les dirigeants pour leur gentillesse.

Le programme du week-end
Samedi, les U13 accueillent Bassin à 13 heures ; déplacements pour les U7 à Baraqueville, les U11 à Rieuspeyroux et les U15 filles à Castres.

Le Villefranchois du 17 mars 2022

MARTIEL

Le CCAS, comment ça marche ?



Marie-Hélène Grobois (au centre), présidente du CCAS et 4e adjointe. / Photo DDM

Le centre communal d'action sociale (CCAS) est composé de neuf membres, cinq élus et quatre personnes choisies parmi des citoyens qui participent à des actions de prévention, d'animation ou de développement social dans la commune. Marie-Hélène Grobois, sa présidente, nous en dit plus sur son fonctionnement.

Confidentialité des demandes

Ses actions sont très variées. « Il peut s'agir de secours d'urgence aux familles, aux personnes âgées et aux personnes vulnérables, mais aussi d'aides aux règlements de frais d'hospitalisation, d'obèques, de factures EDF, d'eau, de chauffage... » explique Marie-Hélène Grobois. De subventions exceptionnelles aussi, pour la cantine par exem-

ple, de subventions à des associations, collectif alimentaire, au Secours populaire, aux Restos du Cœur faisant parti de la communauté de commune.

« Les personnes dans le besoin peuvent venir vers nous, nous montons ensemble leur dossier puis votons ensuite l'attribution de l'aide demandée lors d'une réunion du CCAS. La confidentialité sur les demandes est totale », précise-t-elle.

Ce sont donc aux personnes de se manifester auprès de la mairie.

Le CCAS a son propre budget de fonctionnement et travaille indépendamment de la mairie.

Ce budget est abondé par les loyers perçus sur des terres agricoles, dont il est propriétaire (environ 900 € annuels).

La Dépêche du 18 mars 2022

MARTIEL

Tous les voyants sont au vert pour les Séniors de Martiel



Grand succès pour le loto de l'association.

L'association des Séniors de Martiel, qui compte 80 adhérents, a tenu son assemblée générale sous la présidence d'Andrée Pellat et de Gérard Vairs, coprésidents.

La pandémie a fortement altéré la vie de l'association, aussi le bilan des activités au cours de l'année 2021 est moins important que les années précédentes. Heureusement, une sortie d'une journée intitulée « Terre d'Aubrac » a pu se dérouler le 14 septembre 2021 et les activités récréatives du mardi après-midi ont pu reprendre dans le respect des règles sanitaires, dès le 5 octobre.

Des activités variées

Le trésorier, Michel Bonneval a présenté le bilan financier qui a été validé. Le loto qui a eu lieu le 27 février a connu un grand succès et a laissé un bénéfice de 1 400 €.

Pour l'année en cours, la coprésidente Andrée Pellat a annoncé le maintien des mardis après-midi récréatifs, avec balade à pied et jeux de société dans la petite salle des fêtes. Les goûters toutes les deux semaines vont bientôt re-



Le bureau a été reconduit.

prendre et le bal de pâques aura lieu le 17 avril à la salle des fêtes. Une sortie d'un jour sera programmée pour le mois de juin. Le traditionnel repas du chevreuil aura lieu courant octobre et le repas de fin d'année en décembre bien sûr.

Important pour la vie du bourg

Le maire, Guy Marty, a pris la parole et a notamment souligné l'importance des rencontres et de la convivialité que suscite l'association et l'importance de cette dernière dans la vie sociale de la commune.

Le bureau actuel a été reconduit : Andrée Pellat et Gérard Vairs coprésidents, Michel Bonneval trésorier et Claude Villain secrétaire. Ce dernier a fait appel aux bonnes volontés pour aider le bureau et a remercié tous les bénévoles qui aident à l'organisation et au bon déroulement des diverses manifestations et activités. Avant de clôturer la séance, la bienvenue a été souhaitée aux nouveaux membres. Après l'assemblée générale, un repas à la Bergerie de Marroule a rassemblé dans la bonne humeur quelque 66 convives.

La Dépêche du 21 mars 2022

MARTIEL

Les routes et chemins, tout un travail

La commune dispose d'un réseau routier important, soit 80 km de route, dont 25 d'intérêt communautaire et 80 km de chemins. Michel Déléris, 3e adjoint, nous en apprend un peu plus sur son entretien, son coût et fait le point sur les opérations à venir, notamment en lien avec le réseau électrique.

Un agent titulaire à plein temps est donc affecté principalement à la voirie. La commune est également équipée d'une épareuse, ce qui permet de ne pas sous-traiter ce service.

La route, mais aussi l'éclairage public

Côté finance, le budget communal pour l'entretien des routes et chemins est d'environ 50 000 € par an, soit 8 % du budget communal. Il faut que sachez que la refonte d'une route coûte entre 22 000 et 25 000 € par km. Le budget de la communauté de commune, qui finance les routes

d'intérêt communautaire, est également d'environ 50 000 €. Depuis quelques années, de nombreuses constructions ont été réalisées aux abords de la route du Puech Del Sol et de Verniche, entraînant une forte dégradation de la voirie, qui devra être reprise lorsque tous les chantiers seront terminés.

Le conseil municipal a également décidé, en décembre 2021, l'investissement des réseaux de distribution électrique et téléphonique, ainsi que le remplacement du dispositif d'éclairage public. Les luminaires sont d'une technologie ancienne et énergivore. Il est donc prévu de mettre en place des luminaires à leds alimentés par panneaux solaires. Cela permettra de résilier l'abonnement Enedis alimentant l'éclairage de ce quartier. Le coût global estimatif de l'opération est de 177 000 €, avec une participation du Syndicat d'énergie de l'Aveyron de 100 700 €.

La Dépêche du 20 mars 2022

Organisation et gestion des espaces publics

La commune de Martiel réfléchit depuis des années à une nouvelle gestion des espaces verts, avec notamment comme objectifs le zéro phyto et les économies d'arrosage et d'achats de plants.

C'est ainsi que le conseil municipal a décidé d'éviter un renouvellement annuel systématique des fleurs ou plants, grâce à la création de massifs de vivaces et d'arbustes en pleine terre.

Ecologie et attractivité

Ces actions s'inscrivent aussi dans une démarche d'embellissement

des trois villages, élément important pour leur attractivité. Les plantations sont assurées par les agents municipaux. Dernièrement ils ont pu bénéficier du soutien de l'ESAT de Martiel qui avait dépêché une équipe. Pour les années à venir, la municipalité réfléchit à plusieurs actions possibles : création d'un « jardin communautaire » composé de fruitiers et de plantes aromatiques, développement d'un partenariat avec l'école, valorisation de certaines espèces sauvages dans les chemins ruraux, favorisation des animations genre bourse d'échange de



Les plantations près de l'église d'Ébes.

La Dépêche du 21 mars 2022

Martiel

Validation de compétences pour six travailleurs d'ESAT

C'était un grand jour pour les six candidats à la RSFP (reconnaissance des savoir-faire professionnels), en ce mercredi 13 avril, tous sont passés devant un jury professionnel venu évaluer leurs compétences pour le métier d'agent de conditionnement et de manutention. Les candidats sont respectivement issus de l'ESAT (Etablissement d'aide par le travail) les Dolmens à Martiel et de l'ESAT les Taillades à Capdenac.

La validation des compétences de ces candidats a été obtenue grâce au dispositif de la Reconnaissance des Savoir-Faire Professionnels (RSFP) développé par l'AFPA (Agence pour la Formation professionnelle des Adultes) avec le soutien du ministère du travail.

Il s'agit d'une évaluation des compétences techniques en situation de travail pratiquée par un jury composé d'un encadrant technique, de l'AFPA et d'un professionnel.



Jean-Denis, Sébastien, Rômi, Alexandre, Maxime et Alex, ont tous poussé un soupir de soulagement à l'annonce du résultat. ESAT

Jean-Denis, Sébastien, Rômi, Alexandre, Maxime et Alex, ont tous poussé un soupir de soulagement lors de l'annonce du résultat : tous ont été validés ! Leurs moniteurs, Geneviève Cance pour l'ESAT de Martiel et Didier Vigouroux pour l'ESAT de Capdenac n'ont pas démerité car ils ont préparé soigneusement les candidats durant des semaines pour cette épreuve pratique. Monsieur Fabien Marty, directeur adjoint de

l'ESAT de Martiel a félicité chaleureusement les heureux récipiendaires ainsi que les encadrants techniques qui ont rendu possible cette validation de compétences.

L'occasion pour lui, de rappeler également l'engagement de l'ESAT mais aussi de la Fondation OPTEO dans la valorisation des compétences et qualification des usagers.

L'ESAT de Martiel accueille 63 personnes reconnues tra-

vailleurs handicapés. Il est positionné sur les métiers du travail des métaux (serrurerie, tournage), travail du cuir (petite maroquinerie), travail du bois (caisserie Industrielle, menuiserie diverse), travaux de conditionnement, mise sous pli. L'atelier Encadrement de l'ESAT réalise des cadres ou des caisses américaines à destination des clients particuliers ou professionnels.

<http://groupe-opteo.fr/>

Une yourte à l'école



La yourte une approche ludique de la lecture. L.V.

En partenariat avec le Conseil départemental, la Médiathèque Départementale de l'Aveyron représentée par Isabelle Hochart et Ouest Aveyron Communauté avec Justine Mailhe, responsable Lecture Publique, l'école de Martiel a hébergé pendant dix jours une yourte dans la salle de motricité, un équipement prêté par la MDA. Cet abri insolite a été pensé et réalisé par Isabelle Simler, auteure et illustratrice. « C'est un lieu d'exploration pour les enfants, invités à découvrir des petites boîtes, des poches où se cachent des cho-

ses, des objets en tissu, des albums à toucher et à ressentir sur le thème des insectes, autant de fils à tirer pour donner le goût de la lecture » a déclaré Isabelle Hochart. Les élèves ne se sont pas fait prier pour y dénicher les petits trésors. Annie Blaqué de la bibliothèque, membre de la MDA et DDEN de l'école a annoncé qu'une nouvelle animation est d'ores et déjà prévue à la rentrée de septembre, la « malle-tablette », où les livres prêts déposés dans cette malle prennent vie quand on passe une tablette par-dessus.

Savianac

Le Villefranchois du 21 avril 2022

MARTIEL

La bonne saison de l'Olympique de Martiel continue

Suite à sa récente qualification à domicile face à l'Avenir Saint-Romain (4-1), les Martellois affronteront l'EV.S. Sainte-Radegonde au stade de Rignac samedi 30/04 en demi-finale de coupe TDSC. Le début du match est programmé pour 20 heures. Bienvenue à tous les supporters ! Comme le dit la devise du club, « cap'al but » !

L'Olympique de Martiel



La Dépêche du 30 avril 2022

Une belle chasse aux œufs à Loc-Dieu



L'entreprise Vaissier aliments a organisé le mercredi 12 avril dans le magnifique parc de l'Abbaye de Loc-Dieu une grande chasse aux œufs qui a réuni une soixantaine d'enfants qui ont également pu profiter de nombreuses animations et de jeux destinés à la clientèle de cette entreprise martelloise spécialisée dans l'alimentation animale.



Un moment de joie et de partage qui a ravi petits et grands. V.E.L.



Le Villefranchois du 28 avril 2022

Martiel

La bonne saison de l'Olympique de Martiel continue



L'équipe Olympique Martiel

Suite à sa récente qualification à domicile face à l'Avenir Saint Romain (4-1), les Martellois affronteront l'EVS Sainte-Radegonde au stade de Rignac samedi 30 avril en demi-finale de

coupe TDSC. Le début du match est programmé pour 20h. Bienvenue à tous les supporters ! Comme le dit la devise du club, « cap a' but » !

Martiel, soucieuse de mettre son patrimoine en valeur

Après deux années pendant lesquelles il a été très difficile d'organiser des moments festifs, la municipalité en partenariat avec l'association de sauvegarde naturel et culturel de Martiel a le plaisir de convier l'ensemble des Martellois et

Martelloises à l'inauguration du balisage de six circuits de randonnées à vocation de découverte patrimoniale ainsi qu'à la restauration de lavoir. Rendez-vous au parking des dolmens (route de Martiel au Juge) le samedi 7 mai à 10h30.

VIDE-GRENIERS ET FLORALIES

L'Association des parents d'Elèves de l'école organise un vide-greniers et des floralies (vente de fleurs et plants de légumes), le dimanche 1^{er} mai à la salle des fêtes de Martiel à partir de 9 h. Les exposants seront accueillis à partir de 8 h 30. Buvette et restauration sur place. Informations complémentaires et/ou réservations au 06 29 70 23 37. Venez nombreux !

2 Pavil 2022

Martiel

Conseils municipaux de mars et avril 2022 : des budgets successifs orientés vers le soutien des services publics

Les budgets 2021 et 2022 se veulent résolument tournés vers l'amélioration des performances énergétiques et le soutien des équipements publics.

La réduction de l'éclairage public, les travaux d'amélioration énergétique de l'école font déjà apparaître des réductions de coût d'achat des énergies électriques et combustibles. L'engagement de la démarche d'aménagement de l'îlot Paul Faure a pour objectif de permettre l'accueil d'habitants dont la présence doit soutenir les services publics et notamment les effectifs de l'école.

I - Compte Administratif 2021 du budget général :

1-a) Dépenses de fonctionnement 606 743,05 € (rappel montant 2020 : 629 616,82 €)

1-b) Recettes de fonctionnement 1 108 807,47 € (864 147,47 €)

1-c) Dépenses de la section d'investissement 1 076 737,49 €

Réalisations 2021 : Réfection de



La pelouse du stade, travaux de voiries, fleurissement de massifs à Elbes et Marroule, 2^e tranche cœur de village Martiel, balisage circuits de randonnées, remplacement d'une borne à incendie, extinction éclairage public, début des travaux de réfection énergétique de l'école

1-d) Recettes de la section d'investissement 1 092 388,49 € Subventions perçues 102 542,25 €, emprunt 700 000 €, recettes financières (taxes d'aménagement, FCTVA)

276 381,92 €, prélèvements venant de la section de fonctionnement 379 960 €, opérations patrimoniales 15 000 €.

II - Compte administratif 2021 du budget assainissement

Dépenses d'exploitation de l'exercice 38 565,35 €, pour des recettes de 39 709,31 €

Dépenses d'investissement de l'exercice 20 143,47 €, recettes 24 693,19 €

III - Affectation du résultat de l'exercice 2020 budget général :

La section de fonctionnement du compte administratif de l'année 2021 fait apparaître un solde positif de 502 064 €. Le conseil décide d'affecter ces montants à couvrir les besoins de financement de la section d'investissement pour un montant de 243 319,65 €, le reste pour alimenter la section de fonctionnement 2022

IV - Taux des taxes foncières :

Pas de modification de la part communale des taxes foncières. Le taux foncier bâti est de

35,69 % (part communale 15 % + part départementale 20,69 %). Le taux foncier non bâti est de 73,49 %

V - Budget primitif 2022 de la commune

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 015 101,77 €

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 1 122 767,65 €

Détail des dépenses d'équipement prévues : Travaux de réfection de voiries, enfouissement des réseaux rue du château d'eau, adressage, signalétique, matériel de cuisine pour la cantine et mobilier pour l'école, ordinateur bibliothèque, photocopieur mairie, achat d'une sonorisation, robots de tonte pour le stade, installation d'une borne de recharge électrique, îlot Paul Faure (études, publication du marché, achat de terrain, provision pour travaux), solde des travaux de réfection énergétique de l'école.

MARTIEL

Page 26 - 13/05/22

Ils ont commémoré le 8 mai 1945



C'est au monument aux morts de Marroule qu'a eu lieu la commémoration de la victoire des alliés de la Seconde Guerre mondiale. Après un dépôt de gerbe et une minute de silence, le maire a lu la lettre de la ministre déléguée, Geneviève Darnussecq. S'en est suivie l'énumération des morts au champ d'honneur

Les Martellois se souviennent. Photo DDW

de la commune de Martiel. La cérémonie s'est clôturée par le chant de la Marseillaise. Les anciens combattants présents qui dirigeaient cette cérémonie ont fait part de leur déception quant au petit nombre de gens présents.

La Dépêche du 13 mai 2022

Inauguration : Le patrimoine élément d'attractivité de la commune

Le samedi 7 mai, la commune de Martiel a inauguré le balisage de six circuits de randonnées à vocation de découverte patrimoniale ainsi que la rénovation du lavoir de Fontaynous en présence de Monsieur Raymond sous-préfet, de Madame Rigal et Monsieur Masbou, conseillers départementaux du canton, de Madame Plat-Coyez représentant la SPL de l'office de tourisme de Villefranche-de-Rouergue. Monsieur Masbou a rappelé la forte implication du conseil départemental pour soutenir ces opérations qui participent directement à l'attractivité du département. C'est en effet le département qui a mis en place le dispositif « un Territoire, un Projet, une Enveloppe ». La municipalité a adhéré à cette démarche en participant à l'élaboration d'un projet intitulé « vers un produit touristique autour des chemins et du patrimoine ». Démarche à laquelle elle a immédiatement impliqué l'association de sauvegarde du patrimoine naturel et culturel de Martiel par l'intermé-



Les circuits de randonnées inaugurés.

diataire de son président Francis Foullet. Ce sont ensuite les bénévoles de cette association qui ont assumé la rédaction et la mise en forme de tous les éléments descriptifs, panneaux et affiches ainsi que l'installation de ces équipements sur le terrain. Ce sont ainsi trois panneaux généraux, 30 affiches d'information patrimoniale et 40 plaquettes de fléchage qui ont été installés représentant de nombreuses journées de travail

dans la bonne humeur et la convivialité. Ils ont été aidés par le club des marcheurs de Ville-neuve dont deux bénévoles ont réalisé le balisage normalisé (titres jaunes). Le lavoir de Fontaynous a fait l'objet d'une rénovation, son nettoyage réalisé par les bénévoles de l'association de sauvegarde, les travaux de maçonnerie exécutés par l'entreprise Guy Rulhes. Le coût de l'opération de balisage

est à hauteur de 11 071 €, avec 4 934 € de subventions départementales et 2 690 € de subventions régionales.

La rénovation du lavoir de Fontaynous a quant à elle coûté 3 500 €, avec 1 750 € de subventions départementales et 1 050 € de subventions régionales. Monsieur le sous-préfet a exprimé son grand intérêt pour la vie des communes, et indiqué qu'il reviendrait rapidement sur notre territoire. Cette proximité ainsi que l'écoute attentive de Monsieur Raymond pour les représentants des communes furent d'ailleurs soulignées par Monsieur le Maire lors de son allocution. Ce dernier a chaleureusement remercié le président et les bénévoles de l'association de sauvegarde du patrimoine qui contribuent fortement à la mise en valeur de la commune.

AGENCE POSTALE

Elle sera fermée le vendredi 27 mai (Pont Ascension), le mardi 31 mai (formation) et le lundi 6 juin (Pentecôte).

Le Villefranchois du 26 mai 2022

Maxime Follain, confession d'un couvreur

Maxime découvre le métier de couvreur dès ses 16 ans lors d'un stage de découverte professionnelle en entreprise. Tout de suite, il est séduit par ce métier aux multiples facettes et décide de rejoindre les compagnons du devoir de Rodez. Deux années de formation plus tard, il obtient avec succès son CAP couverture et entre dans le monde du travail armé... Après trois années au sein d'une entreprise ruthénoise en tant que couvreur zingueur, il décide de se rapprocher de sa famille et travaille alors dans une entreprise villefranchoise : ce qui lui permet de compléter son savoir-faire « Je ne regrette pas de m'être engagé dans cette voie, cela m'a tout de suite plu, c'est un instinct. La couverture est pour moi bien plus qu'un métier, il s'agit d'une véritable passion ! » Après plus de dix ans en tant



Maxime Follain, autoentrepreneur.

que salarié couvreur zingueur Maxime décide alors de s'installer en tant qu'autoentrepreneur en 2018 sur la commune de Martiel. « Il était temps pour moi de passer à autre chose. Comme dans tous les métiers, travailler pour une entreprise présente des avantages et inconvénients. La liberté offerte par le statut d'autoentrepreneur a fait

la différence. Le passage à l'auto-entreprénariat nécessite des connaissances de gestion et communication ainsi qu'une certaine créativité, ce qui constitue un challenge pour moi, source de motivation qui me pousse à me dépasser chaque jour. » Contact : Maxime Follain - Couvreur - zingueur - Elbes 12200 Martiel 0 631 735 989

Le Villefranchois du 2 juin 2022

L'école sans téléphone ni accès à l'internet

Depuis le raccordement de la mairie de Martiel à la fibre optique, soit plus de trois semaines, l'école n'a plus ni téléphone ni accès à l'internet. Lorsque l'on compose le numéro de téléphone de l'école, on tombe en communication avec la mairie. La directrice de l'école, Séverine Raynal n'a jamais pu avoir de rendez-vous pour le raccordement prévu de l'établissement à la fibre optique et depuis une semaine la société Orange ne lui répond même plus. L'école injoignable, surtout en période d'inscription et l'absence de connexion au web compliquent le travail de la directrice et des enseignants.

Une solution provisoire

Autre problématique, tous les échanges avec l'académie sont dématérialisés et passent par l'internet. La solution provisoire est l'utilisation de clé 4G fournie par la mairie et non par le fuitif. Ceci ne résolvant pas le manque de téléphone.

Face à ce problème, le maire Guy Marty a fait appel à Mr Pautiez, directeur départemental d'Orange des relations avec



L'école de Martiel. Photo d'archives DDM

les collectivités locales de l'Aveyron qui dit s'occuper du problème mais sans effet depuis plusieurs semaines. Apparemment lors du raccordement de la mairie à la fibre, la ligne téléphonique de l'école a été coupée et personne du côté du fournisseur d'accès ne semble

pouvoir résoudre cette anomalie, chaque interlocuteur, commercial qui a démarché la mairie, technicien qui a inspecté les branchements extérieurs et constaté l'anomalie, responsable départemental, se renvoyant la balle...

La directrice de l'école et le

maire sont désemparés. Le maire, Guy Marty en dernier recours pense exposer le problème à Monsieur le Sous-préfet.

Apparemment, l'école de Martiel ne semble pas être dans l'optique d'Orange pour la fibre...

La Dépêche du 12 juin 2022

16 juin 2022

L'assemblée générale de l'ADMR la Caselle à Martiel

Jeuudi dernier, l'association locale ADMR la Caselle se réunissait à la salle des fêtes de Martiel afin de tenir son assemblée générale sous la présidence de Gilles Foudral et en présence des élus locaux, le maire de Martiel Guy Marty, le maire Saignac Patrick Datchary, le maire et conseiller départemental de Villeeneuve Jean-Pierre Masbou et le conseiller municipal de Villefranchois Améd El Bouti. Gilles Foudral a présenté les comptes de l'association qui emploie 30 personnes et dans lesquels on note une hausse de l'activité de 7 %. Le problème récurrent de l'association reste le recrutement de personnel mais sur le secteur villefranchois, la situation est plutôt moins compliquée qu'au niveau départemental notamment dans le Nord Aveyron et à Millau. Parmi les projets exposés par Gilles Foudral, par ailleurs Vice-président de la fédération départementale et



membre du bureau national de l'ADMR, on note l'achat de 300 véhicules mis à disposition des Accompagnantes Educatives et Sociales (AES) en Aveyron. Plus localement, la fin de l'année sera marquée par la reprise de l'activité d'accueil à Martiel qui permet de recréer du lien social. Parmi les tendances relevées par Gilles Foudral, on s'ache-

mine vers le développement du métier des AES en relation avec le vieillissement de la population et le souhait des gens de rester le plus longtemps possible à domicile. « Avec le Covid le collectif n'a plus le vent en poupe et avec divers scandales qui ont touché de grands groupes privés, la maison de retraite a mauvaise presse » constate le président.

Par ailleurs soumise à la concurrence de plusieurs autres associations du même type et à l'émergence d'intervenants privés dans la prise en charge des personnes dépendantes, Gilles Foudral rappelle que l'ADMR est une association de 75 ans d'existence qui a fait ses preuves et qui porte des valeurs d'humanisme et de solidarité auprès de 1 500 000 clients au plan national.

L'ADMR travaille aussi auprès des enfants à travers l'offre de garde à domicile. Enfin l'ADMR est partie prenante dans l'expérience du domicile renforcé (un travail pluridisciplinaire avec un coordinateur) avec des infirmières, des AES et de nombreux acteurs permettant aux personnes de rester chez elles malgré des problèmes d'autonomie. Ce secteur est appelé à se développer très fortement et posera avec encore plus d'acuité la question du recrutement.

Le Villefranchois du 16 juin 2022

Le vide-greniers au lac de Bannac



Le samedi 11 juin l'association de sauvegarde s'est réunie pour préparer leur vide grenier annuel qui se tiendra à Bannac le dimanche 10 juillet 2022. L'association a attendu d'être sûre de pouvoir offrir de nombreuses places de parking aux visiteurs. Ainsi, elle a obtenu l'autorisation d'utiliser à cette fin trois des quatre parcelles situées à l'entrée du camping de Bannac. Ainsi il n'y aura pas de problème de stationnement comme l'an dernier.

Vif succès l'an dernier au vide grenier de Bannac

Les inscriptions peuvent se faire dès à présent aux deux numéros suivants aux heures de repas : 05 65 29 43 54 et 05 65 29 89 95.

L'association de sauvegarde remercie les gérants du camping du lac aux oiseaux d'accueillir une nouvelle fois en son sein cette manifestation.

La Dépêche du 17 juin 2022



La Dépêche du 19 juin 2022



La Dépêche du 21 juin 2022

Martiel. Du cinéma en plein air et une randonnée citoyenne



La Dépêche 06/07/2022

Le conseil municipal des enfants de Martiel s'est réuni le 15 juin pour sa troisième séance en présence de six des neuf élus : Hanaé Aumon, Emma Arokiossamy Dit Roch, Paco Caetano, Mélinda Fabiè, Soren Vonga, Abel Fraysse, sous la présidence d'Elise Couybes, conseillère municipale et de Marie-Hélène Grosbois, adjointe au maire, trois sujets ont été abordés.

La première séance de cinéma en plein air aura lieu à Martiel le 2 juillet dans le "jardin du Martiellou" devant la salle des fêtes de Martiel à 22 heures. Repli à la salle des fêtes en cas de mauvais temps.

Le film choisi par le conseil municipal des enfants est une comédie familiale "C'est magnifique", un film coloré et poétique sur la famille.

Une buvette sera tenue par l'APE de l'école de Martiel.

Une randonnée citoyenne "nettoyons la nature" va être organisée le 25 septembre en collaboration avec l'APE et l'association de sauvegarde du patrimoine. Le but de cette randonnée est de proposer plusieurs circuits de randonnées de différentes distances, un moment de partage, en ramassant les déchets se trouvant sur le passage pour les personnes qui le souhaitent. Une prochaine réunion aura lieu avec la mairie, l'association de sauvegarde du patrimoine et l'APE pour finaliser l'organisation de cette journée.

Collecte de dons

Une collecte de dons en faveur du Secours Populaire Français a eu lieu à l'école de Martiel du 16 au 20 mai 2022. Celle-ci s'est très bien déroulée, et de nombreux dons ont été collectés. Le Secours Populaire Français s'est réjoui de l'initiative et des dons collectés. Ils félicitent les enfants pour leurs idées et contributions à aider les citoyens dans le besoin. Il a été décidé de renouveler l'opération l'année prochaine.

En clôturant la séance, les deux présidentes ont invité les enfants membres du conseil municipal des Enfants à préparer les nouveaux projets de travail pour la rentrée 2022.

Martiel. Du monde pour le repas des voisins



La Dépêche 6 juillet 2022

Ce samedi 2 juillet, les habitants des deux quartiers Puech del Sol et Verniche se sont retrouvés pour le traditionnel repas des voisins, également appelé "fête des voisins".

Bien que le principe du repas des voisins soit celui de l'auberge espagnole ou chacun apporte qui des boissons, qui des amuse-gueules, qui des plats préparés, qui des fromages, qui des fruits, qui des desserts, une participation de 11 € supplémentaire a été demandée à chaque convive afin d'améliorer le menu d'une paella dont la trentaine de participants se sont régalés. Après une après-midi festive et conviviale agrémentée de parties de pétanque, de jeux de cartes, de parties de football, etc..

Les participants se sont retrouvés le soir afin de finir les "restes". Chaque participant a pu inviter une ou plusieurs personnes de leur choix, moyennant une également participation de 10 €.

Cette manifestation ayant eu comme d'habitude un franc succès, chaque participant a hâte de se retrouver à nouveau pour le prochain "repas des voisins".

Cinéma : une première magnifique



En attendant la nuit.

Samedi soir, 2 juillet avait lieu une première... La première séance de cinéma en plein air à Martiel initiée par le conseil municipal des enfants.

Dès 21 h 30 l'association Mondes et Multitudes, prestataire, avait terminée l'installation, chaises, écran gonflable, réglage du projecteur numérique et du son. À l'heure prévue, 22 heures, dé-

marrant la projection du film « C'est magnifique ». Grâce à une magnifique météo et une qualité d'image, le public de plus de 90 personnes, 94 exactement, a pu apprécier le spectacle qui s'est terminé sous les applaudissements lors du générique de fin. Une soirée magnifique à renouveler.

La Dépêche 7 juillet 2022

Les séniors de Martiel de sortie



C'est dans une ambiance chaleureuse que les séniors de Martiel se sont retrouvés pour une sortie d'un jour au pays des pruneaux. La journée a commencé par la visite guidée du très beau village de Tournon-d'Agenais riche de son passé où subsiste un beffroi et son horloge lunaire. Ensuite les participants se sont dirigés vers la ferme-auberge de Lacay où un excellent et copieux repas les attendait suivi d'une balade guidée sur la rivière Lot. Un moment de détente et de convivialité très apprécié de tous.

La Dépêche du 28 juillet 2022

Restriction d'eau potable

Depuis le 30 juillet, le département de l'Aveyron est passé en niveau 3 au niveau des restrictions des prélèvements et usages d'eau potable.

Aussi, Guy Marty, maire de Martiel rappelle l'arrêté pris par la Préfète de l'Aveyron.

Sont interdits l'arrosage des potagers de 7 heures à 21 heures ; et uniquement en dehors de ces horaires, à l'arrosoir, l'arrosage des stades, le remplissage des piscines existantes au 1er juin de l'année en cours ; seul est autorisé le renouvellement partiel quotidien de l'eau conformément aux pres-

criptions de l'agence régionale de santé pour les piscines accueillant du public et l'arrosage des pelouses, espaces verts publics et privés, jardins d'agrément, espaces sportifs de toute nature de 8 heures à 20 heures. Il est demandé à chacun de faire preuve du plus grand civisme afin que nous puissions fournir l'eau potable nécessaire aux besoins vitaux.

Toute infraction au présent arrêté est passible d'une amende de 1 500 € pour les particuliers et 7 500 € pour les personnes morales.

La Dépêche du 8 juillet 2022

Restriction d'eau potable, modification

Le maire signale une modification à l'arrêté préfectoral concernant les prélèvements et usages d'eau potable à partir du 30 juillet 2022.

Dans l'arrêté initial il est interdit « L'arrosage des potagers de 7 heures à 21 heures ; et uniquement en dehors de ces horaires, à l'arrosoir. »

La nouvelle version précisée par le maire, Guy Marty, interdit « l'arrosage des potagers de 7 heures à 21 heures, en dehors de ces horaires, à l'arrosoir. »

La suite de l'arrêté n'est pas modifiée, à savoir : sont interdits l'arrosage des stades, le remplissage des piscines existantes au 1er juin de l'année en cours ; seul est autorisé le renouvellement

partiel quotidien de l'eau conformément aux prescriptions de l'agence régionale de santé pour les piscines accueillant du public et l'arrosage des pelouses, espaces verts publics et privés, jardins d'agrément, espaces sportifs de toute nature de 8 heures à 20 heures.

Des amendes possibles

Il est demandé à chacun de faire preuve du plus grand civisme afin que nous puissions fournir l'eau potable nécessaire aux besoins vitaux.

Toute infraction au présent arrêté est passible d'une amende de 1 500 € pour les particuliers et 7 500 € pour les personnes morales.

La Dépêche du 10 juillet 2022

Vendanges précoces sur le causse



Jean-Baptiste Lafon (en rouge) en vendanges.

Ce dimanche de fêtes à Martiel, à l'heure où certains se régalaient du traditionnel tripou matinal, une dizaine de vendangeurs jouait du sécatore au Mas de Lafon, le clocher de Saint-Clair en toile de fond. Coup d'envoi précoce des vendanges pour Jean Baptiste Lafon, qui avait régalaé Angela Merkel et Emmanuel Macron avec sa cuvée 2018 de Chardonnay, lors du 21e Conseil des Ministres franco-allemands, dans un Airbus A 350 à Toulouse-Blagnac, le 16 octobre 2019. « L'an dernier, cette parcelle de Chardonnay s'était vendangée le 25 septembre, avec 15 jours de re-

tard. Cette année 2022, ce dimanche 28 août, nous battons des records de précocité », nous confiait Jean Baptiste Lafon à la pause-café de 10 heures. « Malgré le manque d'eau, il faut s'attendre à une année très correcte ». Pour le rouge (cépages Syrah et Malbec), il faudra patienter jusqu'à la mi-septembre. « Si d'ici-là, la pluie joue sa partition, au final, nous aurons un grand millésime », déclarait ce jeune vigneron villefranchois, dont c'est la 5e récolte. Excellente nouvelle pour les disciples de Bacchus !
Marc Chuzeville, vendangeur du dimanche

FÊTE À ELBES

Le comité des Mées d'Elbes vous invite dimanche 11 septembre à la salle des fêtes d'Elbes. À 10h30, dépôt de perbe, à midi repas (melon jambon de pays, sauté de veau sauce aux cépes et pommes de terre, fromage, fraisier maison). Tarif : 16 euros adulte, 8 euros enfant.
Réservation au 06 16 35 53 75 ou 06 16 58 58 78 ou 06 31 52 04 26.
L'après-midi : concours de rampeau et jeux gonflables gratuits pour les enfants (Lutin rose). Ouvert à tous.

La saison de chasse de la Diane

Ouverture générale : 11 septembre à 7h. Jours de chasse : lundi, mercredi, samedi, dimanche et jours fériés
Lièvre : 25 septembre au 4 décembre uniquement samedi, dimanche, jours fériés, DEUX lièvres maximum par chasseur pour toute la saison de chasse.

Perdreau : 11 septembre au 1er janvier 2023. Un seul lâcher à titre expérimental avant l'ouverture d'une dizaine de perdreaux rouges. Bien que l'Assemblée Générale n'ait pas souhaité fermer la chasse à ce gibier durant cette saison, il serait souhaitable de tirer le moins possible...

Faisan : 11 septembre au 30 janvier 2023 tir des coqs uniquement avec limitation à 1 pièce maximum par chasseur par jour de chasse.

Sanglier : du 11 septembre au 28 février 2023 le tir de rencontre (à balles) est autorisé et il est réservé aux sociétaires de la commune. Ne pas confondre tir de rencontre et recherche

systématique à 2 ou 3 chasseurs !... (voir règlement fédéral à ce sujet).
En battue, se référer au règlement de l'Association des Chasseurs des Bois de Margues (possibilité de chasse en battue si nécessaire à compter du 15 août).

Chevreuil : du 11 septembre au 28 février 2023 uniquement en battue : en début de saison chasse les samedi et dimanche puis tous les lundi lorsque les battues au sanglier auront vraiment commencé (la date sera précisée).
Tir à plombs (n° 1 ou 2) ou Tir à balles selon secteur de chasse, nombre de participants et décision du chef de battue. Chaque participant doit donc venir au rendez-vous avec ces deux types de munitions et armes adaptées.

Cerf : En battue uniquement, tir à balles, du 15 octobre au 28 février /2023 ; 2 bracelets nous sont octroyés cette saison : l'un sera disponible lors des battues au sanglier, l'autre lors des battues au chevreuil lorsque tous les participants tiennent à balles.
Autres gibiers : se référer aux règlements de la Fédération FDC 12 et arrêtés préfectoraux notamment pour le gibier migrateur (gibier d'eau, grives, pigeons, bécasses).
Cartes sociétaires : « externe » 120 euros ; à retirer chez le Président Foissac Christophe à Marroule. Ces cartes sont en nombre très limité et sont déjà attribuées cette saison. « résident » 40 euros ; à retirer chez Mrs Foissac, Gamel, Serin, Courmède, Fabre.
La Diane Martelloise vous souhaite une très bonne saison de chasse en vous demandant avec insistance d'être très prudent, de respecter son règlement mais aussi celui des sociétés voisines. Respectez les clôtures, les cultures, les réserves, soyez très courtois et patients avec tous les usagers de la nature en général. La chasse est un sport de plein air sans esprit de compétition !

Touchalamarche : randonnées mensuelles

Les vacances sont terminées, place à la reprise des randonnées mensuelles.
Rendez-vous dimanche 11 septembre à 13 h 30 précises devant la salle polyvalente de MARTIEL pour la randonnée mensuelle. Randonnée ouverte à tous.

Renseignements complémentaires au 06 60 29 40 18 HT.

Inauguration de la 2^e tranche cœur de village

L'inauguration de la 2e tranche des travaux du cœur de village, ainsi que la salle mémoire de la sauvegarde du patrimoine aura lieu le samedi 17 septembre 2022 à 16 h 30.

Le rendez-vous est fixé devant le porche (en face de l'église de Martiel).

Toute la population de la commune de Martiel y est cordialement invitée.

VILLEFRANCHOIS Jeudi 8 Septembre 2022

Le Villefranchois du 1 er septembre 2022

Cœur de village et Patrimoine

C'est entouré du maire, des élus départementaux et régionaux du président de la communauté de communes ainsi que le représentant du Crédit Agricole et de Francis Poulet le président de l'association de sauvegarde du patrimoine que le sous-préfet, Guillaume Raymond a coupé le ruban tricolore tendu sous le porche afin d'inaugurer la deuxième tranche de l'opération « Cœur de village » de Martiel.

Puis, sous la conduite de Francis Poulet, l'ensemble des personnes présentes, une cinquantaine environ, et les officiels ont parcouru la plus vieille rue de Martiel en direction de la tour afin d'apprécier les travaux de rénovation et d'écouter les commentaires de Francis Poulet quant aux richesses patrimoniales du centre du village.

La salle Mémoire inaugurée

Ensuite il a été procédé de la même manière à l'inauguration de « la salle mémoire » de Martiel où se trouvent des documents ayant trait à l'his-



La coupure du ruban.

toire et au patrimoine de la commune, sous forme de gravures, photos anciennes, écrits historiques, feuillets réalisés par l'association. Une vitrine renferme des objets rares et anciens comme des silex taillés.

Puis le Maire dans son discours a rappelé que c'est en janvier 2020 que le conseil municipal a décidé par délibération l'opération de réamé-

nagement de l'espace partant du porche, montant vers la tour et donnant sur la salle polyvalente. Après avoir détaillé le financement des travaux, il a remercié les partenaires de cette opération en soulignant le fait que tous les réseaux souterrains (eau, assainissement, gaines pour fibre optique etc.) ont été rénovés ou installés. Il a également souligné l'importance et le dynamisme de

l'association de sauvegarde du patrimoine.

Les élus locaux et le sous-préfet ont dans leurs discours respectifs souligné le dynamisme de la municipalité et leur attachement au patrimoine culturel et naturel de Martiel. La cérémonie s'est achevée par un « vin d'honneur » accompagné d'excellente fougace de la boulangerie du village.

Randonnée pédestre éco-citoyenne



Dimanche 25 septembre a eu lieu, suite à une proposition du conseil municipal des enfants, la randonnée pédestre éco-citoyenne organisée par l'association des parents d'élèves de l'Ecole de Martiel. Avec cette action éco-citoyenne, les randonneurs pouvaient ramasser les déchets sur le chemin (gants et poches poubelles fournies) et ainsi participer à la préservation de l'environnement, tout en partageant un moment convivial. C'était également l'occasion de découvrir le patrimoine de Martiel. Les 32 participants avaient le choix entre deux circuits pro-

Les jeunes randonneurs fiers de leur efficacité.

posés et balisés par l'association de sauvegarde du patrimoine de Martiel, l'un de 11 kilomètres et l'autre de 5 kilomètres.

Les randonneurs du grand circuit étaient accompagnés par le Président de l'association du patrimoine afin de mettre en valeur les richesses patrimoniales tant historiques que naturelles.

Au cours de ces randonnées 12 kilos de déchets ont été collectés.

La Dépêche du 23 septembre 2022

La Dépêche du 1 er octobre 2022

Martiel. Le fabuleux destin de Raphael Savignac



Le conférencier accueilli par le Maire et le Président de la sauvegarde du patrimoine.

Le samedi premier octobre, c'est devant une quarantaine de personnes que Jacques Miquel, historien aveyronnais, a présenté la vie du père Raphael Savignac, explorateur, archéologue, traducteur de textes anciens, et tant d'autres compétences, né en 1874 au Bournac, une ferme de la commune de Martiel.

Par son exposé, Jacques Miquel a fait voyager son auditoire à travers le monde arabe dans les années 1900, cette partie du monde que Raphael Savignac a étudié tant dans son histoire que dans son architecture, ses coutumes.

Les travaux de cet homme servent toujours pour les études historiques de cette partie du monde oriental.

La discussion qui a suivi la conférence fut très enrichissante de par la présence de plusieurs personnes vivant au Bournac ou dont la famille a vécu près du lieu de naissance et de résidence de la famille Savignac, qui ont pu apporter des informations complémentaires voir des documents sur ce personnage au destin exceptionnel.

MARTIEL 5/10/2022

Remise de médailles à l'Esat

Afin de récompenser l'ancienneté de services de ses travailleurs, les Esat de Martiel et Capdenac ont organisé le 21 septembre 2022 la très importante cérémonie de remise des médailles du travail pour 22 de leurs travailleurs.

Isabelle Serres, directrice Adjointe de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Aveyron, Christine Tailhades (Présidente de la Fondation OPTEO) et Madame Raymond (Directrice Générale de la fondation OPTEO) se tenaient aux côtés de Nicole Bouquier et Fabien Marty (Directeurs-adjoints de ces ESAT) pour remettre les distinctions à ces travailleurs qui,



Des travailleurs fiers et émus.

par leur professionnalisme et leur mérité, sont pleinement acteurs de la vie économique de leur ter-

ritoire et plus largement de la société.

Ce sont donc 26 médailles qui ont été remises : vermeil, argent, or et grandes médailles pour mettre à l'honneur une vie professionnelle ayant duré 20, 30, 35 ou 40 ans. Fierté et émotion étaient les sentiments partagés par les travailleurs, les familles et les équipes des ESAT qui accompagnent chaque jour les personnes en situation de handicap dans le cadre de leur parcours et du développement de leurs compétences. Pour mémoire, La Fondation OPTEO accompagne dans l'Aveyron et le Tarn-et-Garonne plus de 2000 personnes en situation de handicap, de la petite enfance à l'âge adulte.

Maison envahie par les rats : à qui la faute ?

Depuis un an, la famille Sales à Martiel voit sa maison envahie par les rats. Selon la mairie, propriétaire du logement, l'état de la maison explique cette invasion. Selon la famille, la mairie est responsable...

Une maison infestée de rats et un affrontement entre des locataires et le propriétaire au sujet de la responsabilité. C'est le feuilleton que vit Martiel depuis déjà quelques mois. Amélia Sales, son mari et ses trois enfants ont emménagé dans cette maison mitoyenne depuis près de trois ans, dans le lotissement Régis, appartenant à la mairie de Martiel. Selon les locataires, il y a un an, des bruits ont commencé à se faire entendre « mais, on ne s'est pas inquiété car c'est la campagne ». Au bout de quelques jours, tous les jours selon la famille, les rats et les souris ont envahi la maison.

« Une dizaine de rats coincés dans les toilettes »

« Dès qu'on les a vus, nous avons contacté la mairie mais ils n'ont rien fait. Ils voulaient des preuves qu'on leur a données mais rien ne s'est passé. Amélia Sales s'est alors tournée vers une avocate pour « obliger la mairie à faire intervenir un dératiseur à leur charge ». Au bout d'un an,



Amélia Sales n'en peut plus de cette situation.

les Sales ont gain de cause et un dératiseur est en cours d'opération depuis 10 jours. « Au premier passage du dératiseur, ils sont tous sortis. Il y avait une dizaine de rats coincés dans les toilettes. On a été obligé de mettre une plaque en bois sous la porte pour ne pas qu'ils sortent ».

« Le problème, c'est l'état de la maison »

Fatiguée, la famille Sales bataille avec les rats depuis des mois, mais pas que. C'est aussi un bras de fer avec la mairie, propriétaire du logement. À qui va la responsabilité de cette invasion alors ? Selon le maire, Guy Marty, « la loi

explique que la commune est responsable lorsque tout un quartier est envahi par les rats. Là, c'est une seule maison. C'est la première fois qu'on me parle de rats ». En visite avec le dératiseur, mardi 11 octobre au matin, le maire a fait un tout autre constat : « Le problème c'est l'état de la maison. Il y a un amoncellement de vieilles choses, d'ordures. Quand on voit ça, c'est incommensurable. C'est un taudis », témoigne véhément le maire qui se dédouane de toute responsabilité. « Nous sommes gentils d'avoir payé pour le dératiseur. Ce n'était pas à nous de le faire. Mais avec l'état lamenta-

ble du logement et surtout de la cave, ce n'est pas étonnant que cela attire les rats. Nous n'y sommes pour rien », tranche Guy Marty.

Sur 12 logements que compte le lotissement, seule la maison des Sales a été victime des rats. Le voisin mitoyen témoigne aussi de son côté : « on entend des bruits mais nous n'en avons pas de notre côté. C'est la première fois que ça arrive en 16 ans que nous vivons ici ».

Les rats sont en tout cas en train de quitter le navire mais l'affaire risque de faire du bruit dans ce lotissement...

Lucie Tollon

La Dépêche du 11 octobre 2022

MARTIEL

Rendez-vous sportifs en Mairie

En ce moment et jusqu'au 22 octobre, une exposition intitulée « sportives » du Musée national du sport a lieu à la mairie de Martiel, visible tous les après-midi sauf dimanche.

En dépit de pratiques physiques pourtant millénaires, le sport féminin a longtemps été minoré. Cette exposition retrace l'histoire de la reconnaissance du sport pratiqué par les femmes depuis le XIXe siècle à nos jours.

Les bénévoles de la bibliothèque de Martiel vous accueilleront à cette exposition en partenariat

avec Ouest Aveyron communauté.

D'autre part, une conférence « Les femmes et le sport » animée par Mélie Fraysse, chercheuse au centre de recherche Sciences sociales, sport et corps de l'Université de Toulouse III, se tiendra le vendredi 21 octobre à la mairie de Martiel à 20 h 30. Le sujet sera la place des femmes dans le sport et l'histoire de leur accession aux compétitions au travers entre autres d'écrits de la presse spécialisée.

La Dépêche du 16 octobre 2022

Aire de grands passages, l'interco engage un bras de fer avec l'Etat

OUEST AVEYRON COMMUNAUTÉ. Une aire de grands passages sur le territoire de l'intercommunalité, Michel Delpéch, le président d'Ouest Aveyron Communauté ne veut pas entendre parler. Il invite l'Etat à élargir ses recherches près des grands axes routiers et en tout cas ailleurs que sur sa seule collectivité où il juge cet investissement inutile.

Sommée par l'Etat de fournir un terrain pour l'implantation d'une aire de grands passages (voir notre dernière édition), la communauté de communes ne se laisse pas intimider. Le président d'Ouest Aveyron Communauté, Michel Delpéch entend d'abord faire valoir ses arguments à commencer par l'utilité d'un tel équipement dont le coût d'environ deux millions d'euros sera assumé par les contribuables de l'intercommunalité. « Une aire de grands passages est-elle nécessaire ? C'est la question que je me pose alors que sur l'axe de Montauban, cela fait des années qu'il n'y en a plus. Dans l'Ouest Aveyron, les grands passages concernent essentiellement l'axe de la RN 88. Je vois mal comment à l'échelle de notre intercommunalité, nous pourrions imposer à une commune un tel projet qui ne serait pas soutenu localement par la commune concernée. Au lieu de vouloir imposer son projet, l'Etat devrait inciter par des moyens financiers. Mais en ce qui me concerne, je suis convaincu que nous n'avons pas besoin d'une aire de grands



Le président de l'intercommunalité, Michel Delpéch, refuse l'implantation d'une aire de grands passages allant contre la volonté des communes et qu'il juge « inutile sur notre territoire ».

passages sur notre territoire ». Un point de vue que le président d'Ouest Aveyron Communauté appuie aussi de quelques exemples : « Rodez a une aire de grands passages et Millau aussi. Cela n'a pas empêché les poses du voyage de s'installer ailleurs et d'occuper par exemple le stade du Truc près de Rodez. On installe ces équipements à grands frais pour au final que les problèmes demeurent. C'est finalement des investissements qui ne sont pas utilisés pour leur destination première et qui peuvent devenir de nouvelles zones d'occupation pour des personnes qui s'installent à l'année. Enfin je me pose aussi la question de ces trois at-

res de grands passages définies dans le cadre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage en 2013. Notre département dispose déjà de deux aires de grands passages sur les axes les plus fréquentés alors que d'autres départements se contentent d'en avoir une seule. Pourquoi donc une troisième en Aveyron ? Ensuite l'Ouest Aveyronne se conforme pas au seul territoire d'Ouest Aveyron Communauté, pourquoi donc l'Etat nous réserverait-il cette obligation. Après tout, nous sommes exclus des grands investissements routiers, nous n'avons aucune deux fois deux voies desservant notre territoire, et il faudrait en revanche que ce soit nous qui devrions assumer la charge d'une aire de grands passages au coût élevé, dont aucune commune ne veut et qui sera source de nuisance sans régler les problèmes que l'on rencontre par exemple sur la commune de Villefranche avec l'occupation du foncier. Nous ne ferons donc aucune proposition de terrain en réponse à l'interco qui nous a fixé l'Etat » assure Michel Delpéch.

E.L.

Le Villefrancois du 20 octobre 2022

La fin des vendanges au Mas Lafon



2022 s'annonce comme un grand millésime chez Joas-Baptiste Lafon.

Vendanges historiques cette année sur le causse de Martiel, car pour la première fois, réparties sur six semaines : le chardonnay le 28 août, le malbec et le syrah les 20 et 30 septembre et enfin le cabernet sauvignon, ce dimanche 9 octobre, par un temps d'été indien. Pour le jeune vigneron Jean-Baptiste Lafon, ce fut un été stressant : « Avec le manque d'eau pendant trois mois et ces températures subchériennes, on ne savait pas où on allait. J'étais très inquiet. J'ai vu le moment où je ne vendangerai pas, tellement le soleil brûlait la grappe ». Finalement, la quantité sera moyenne car le raisin est petit, il n'y a pas beaucoup de jus. Par contre la qualité est bien là. Le stress de cet été laisse la place au soulagement et la satisfaction du travail bien fait : « Grâce à cette magnifique arrière-saison, on a vendangé à maturité optimale chaque cépage. Aujourd'hui je suis heureux et sou-

lagé : on rentre du beau raisin qui a profité des récentes pluies de fin septembre. Tout est là pour faire un grand vin. Qualitativement, 2022 sera un grand millésime ! », nous confiait Jean-Baptiste, sur un nuage ! **Apothéose gastronomique pour ce clap de fin :** le docteur de vendangeurs s'est régalée avec des moules à la plancha, accompagnée de la sauce provençale du vigneron « Jibé », puis la pinte de aux trois potes-de-la-mort et le gratin de pommes de terre, mode Bourdy (l'ami Quentin) : le plateau de fromages choisis par maman Dominique et le savoureux gâteau aux noix du grand frère Chazly. L'ensemble arrosé par une dégustation à l'aveugle de différents nectars, blancs et rouges, dont le « révérend père » Lafon, Philippe, a le secret. Vivez les prochaines vendanges !

Marc Chazeville, vendangeur du dimanche

Le Villefrancois du 20 oct 2022

MARTIEL Dans le village de mon école



Au loivier de la Miquélie.

Le mardi 18 octobre les écoliers des classes CE1 CM1 et CM2 Martiel ont visité quelques endroits particuliers du village sous la conduite de Francis Poulet, président de l'association de sauvegarde du patrimoine Martellois. Après l'évocation du « Fort de Martiel » au Moyen Âge, les élèves se sont rendus sur quelques sites remarquables tels que l'ancienne école de garçons, le patis de la Bouade (un ancien impôt sur le bétail) et bien sûr la tour qui a suscité nombre de questions quant à son histoire, sa fonction militaire, son aménagement intérieur.

La visite s'est achevée au loivier de la Miquélie, récemment rénové. Là aussi de nombreux commentaires et questions sur l'histoire, l'utilisation, l'évolution et progrès des techniques d'entretiens domestiques : lessive, hygiène, etc. **D'autres visites prévues** En partenariat avec l'association de sauvegarde du patrimoine du patrimoine, d'autres visites sont projetées comme la visite des dolmens, celle de la réserve ornithologique du lac de Bannac depuis l'observatoire créé par la LPO, et d'autres encore.

La Dépêche du 25 octobre 2022

MARTIEL Protection contre les risques d'incendie

L'émotion et l'inquiétude étaient grandes cet été de voir se développer de nombreux incendies difficilement maîtrisés. Il devient urgent de réaliser des actes de prévention afin de limiter, pour les années futures, l'ampleur de ce phénomène. La commune de Martiel est concernée par le risque feu de forêt. L'application du débroussaillage réglementaire doit être une action prioritaire de la puissance publique. L'efficacité des mesures sera to-

talement liée au niveau d'implication de chacun. **Une réunion publique** Aussi une réunion publique d'information est organisée le jeudi 10 novembre 2022 à 20h à la salle des fêtes de Ville-neuve d'Aveyron. Elle sera animée par un représentant du Service départemental d'incendie et de secours de l'Aveyron (sapeurs pompiers). Le maire de Martiel demande aux résidents de la commune de venir en nombre et de relayer l'information.

La Dépêche du 26 octobre 2022

Ressource en eau : «A l'avenir, nous aurons besoin de tout»

SYNDICAT DES EAUX DE VAILHOURLES. Avec 2 500 abonnés et 205 kilomètres de réseau, le syndicat des eaux de Vailhourles est le plus gros fournisseur en eau potable du secteur villefranchois. Nous faisons le point sur la ressource avec son président Guy Marty.

Le Villefranchois - Quel est l'état de la ressource en eau potable alors que nous sommes encore en période de restriction d'usage de l'eau ?

Guy Marty : Notre station de pompage nous approvisionne à raison de 1 000 m³ par jour. Nos besoins quotidiens sont de 1 200 m³. Les 200 m³ manquants nous sont fournis par le syndicat des eaux du Ségala auquel nous sommes raccordés. Du côté de ce syndicat il n'y a pas de problème d'approvisionnement, nous n'avons donc pas d'inquiétude sur le court terme.

Le Villefranchois : Quels enseignements peut-on tirer de cet épisode de sécheresse ?

Guy Marty : D'abord que toutes les ressources en eau potable sont importantes qu'elles soient grandes ou petites et qu'il faut donc les préserver. Il était un temps question de supprimer certains captages pour ne s'approvisionner qu'auprès des gros fournisseurs. Ce serait une erreur car nous nous précipiterions d'un bleu très précieux dont nous aurons très fortement besoin à l'avenir si ce genre d'épisode de sécheresse se répète.



Guy Marty, maire de Martiel et président du syndicat des eaux de Vailhourles.I.E.L.

de plus en plus fréquent. Notre source d'approvisionnement à Vailhourles est, qui plus est, fiable puisque malgré ces derniers mois très secs, elle continue à nous fournir la même quantité d'eau, ce qui prouve son importance même si nous n'en connaissons pas vraiment l'étendue. Dans ce contexte je pense

qu'il nous faut envisager de trouver de nouvelles ressources et nous allons mener des études sur le secteur de Calcomières.

Le Villefranchois : Quels sont les atouts dont dispose le syndicat des eaux de Vailhourles ?

Guy Marty : Comme je suis de Se-dre, nous avons une res-

source fiable et de très bonne qualité comme le prouvent toutes les analyses. L'eau est certes très calcaire mais notre nouveau système de chloration a permis de considérablement réduire ce problème. Nous disposons d'un réseau en très bon état avec un bon rendement dépassant les 80 à 90 %. Cette ressource locale nous permet de ne pas avoir à acheter beaucoup d'eau et donc de disposer de moyens pour investir et entretenir notre réseau.

LV : Comment voyez-vous l'avenir en termes d'approvisionnement en eau potable ?

Guy Marty : Il est certain qu'il est urgent qu'il pleuve. Si nous avons un hiver sec et un printemps qui l'est aussi, nous aurons de gros problèmes. Nous devons impérativement continuer à économiser notre ressource et nous montrer inventifs pour en tirer le meilleur profit. Il faut protéger tous les points d'eau, entretenir les puits et tout ce qui peut s'avérer utile pour l'usage humain et animal. Dans l'avenir nous aurons absolument besoin de toutes nos ressources.

Propos recueillis par E. Lachau

Le Villefranchois du 27 octobre 2022

MARTIEL

Sortie en pays Cathare

Voy. N. 31/10/22

Les heureux participants de cette sortie

C'est dans une ambiance chaleureuse que les séniors de Laramière et de Martiel se sont retrouvés pour une sortie d'un jour en pays Cathare. La matinée fut consacrée à la très intéressante visite du site médiéval du Castela à Saint-Sulpice-la-Pointe. Ce sous-terrain creusé au Moyen-âge, situé sous les ruines du château de Sicard Alaman est unique en son genre en Occitanie. Le groupe s'est ensuite dirigé au lieu-dit Mazies sur la commune de Garrigues pour y partager le déjeuner et assister à un beau spectacle de cabaret dans la ferme auberge des « Folies fermières ». Moment de détente et de convivialité très apprécié de tous. Les représentants de ces deux sites ont fortement exprimé leur reconnaissance pour le soutien, que notre présence, apporte à leurs activités. Bien sûr, après cette belle journée, le retour s'est effectué dans la bonne humeur.

La Dépêche du 31 octobre 2022

MARTIEL 11/11/22 824

Le repas du chevreuil

L'association des seniors de Martiel organise le repas « du chevreuil » le mardi 15 novembre 2022 à midi, salle polyvalente de Martiel, uniquement sur réservation et au plus tard le mardi 8 novembre. Les réservations peuvent se faire au 05 65 65 77 06 (HR), au 06 77 79 50 06 (HR) et au 05 65 29 40 19 (HR). Ce repas est également ouvert aux personnes non adhérentes. Nous rappelons que les activités de jeux de société et de badminton sont organisées chaque mardi après-midi. Les personnes intéressées par les activités de l'association sont toujours chaleureusement invitées à adhérer. Inscription sur place le mardi après-midi ou aux numéros donnés plus haut.

La Dépêche du 1 novembre 2022

MARTIEL 15/11/22 828

Information sur les risques d'incendie

La commune de Martiel est concernée par le risque feux de forêt. L'application du débroussaillage réglementaire doit être une action prioritaire de la puissance publique. L'efficacité des mesures sera totalement liée au niveau d'implication de chacun. Aussi, le maire de Martiel rappelle qu'une réunion publique d'information est organisée le jeudi 10 novembre 2022 à 20h à la salle des fêtes de Ville-neuve d'Aveyron. Elle sera animée par un représentant du Service départemental d'incendie et de secours de l'Aveyron (sapeurs pompiers). Le maire de Martiel recommande aux personnes concernées de la commune de venir en nombre et de relayer l'information.

Sécheresse 2022

Le Comité National de Gestion des Risques en Agriculture a validé le principe de reconnaissance en calamités agricoles pour le département de l'Aveyron au titre de la Sécheresse 2022. La demande d'indemnisation pourra s'effectuer prioritairement, via la téléprocédure qui sera ouverte sur la période du lundi 07 novembre au jeudi 17 novembre 2022, afin d'accélérer la mise en paiement de l'acompte. À titre dérogatoire et exceptionnel pour les exploitants agricoles qui ne disposent pas d'internet, le dossier de demande d'indemnisation format papier est disponible en Mairie à compter du lundi 7 novembre.

La Dépêche du 15 novembre 2022

MARTIEL 8/11/2022

Assemblée, soupes et chansons

Le vendredi 4 novembre, l'association « les Touchatous » invitait tous ses membres à se retrouver pour l'assemblée générale, laquelle sera suivie d'une soirée conviviale. C'est devant une quarantaine de personnes que Max Cabrié, secrétaire et trésorier, a présenté le bilan de la saison 2022, en présence des deux co-présidents, René Lebas et Dominique Delhon et accompagné des bénévoles responsables de chacune des 6 sections. L'association créée en 1989, est riche de 85 adhérents et propose plusieurs activités. La section cuisine, Deux fois par mois, tous les amateurs de cuisine se retrouvent pour partager des recettes culinaires et confectionner de «bons petits plats». La section couture a lieu chaque jeudi de 14 à 17 heures. Les amateurs de gymnastique se retrouvent tous les jeudis de 19 h 30 à 20 h 30, salle polyvalente, cette section permet de se détendre en pratiquant des exercices physiques. C'est chaque mercredi après-midi que les amateurs de peinture se retrouvent pour s'adonner leur passion ou violon d'Ingres. Ces quatre activités se pratiquent à la salle polyvalente. L'activité randonnée pédestre se déroule chaque deuxième dimanche du mois : départ à 13 h 30 devant la salle polyvalente de Martiel. Cette année une sortie de quatre jours en Aubrac a été organisée et a regroupé de nombreux participants. La section Karoké, dernière née se déroule quant à elle à la bibliothèque municipale toutes les deux semaines de 17h30 à 19h et regroupe les amateurs de chansons des années 60 à ... La prochaine séance aura lieu le 16 novembre.

La Dépêche du 8 novembre 2022

Décès de Robert Ferrand le 17 novembre 2022 dans sa 102^{ème} année

MARTIEL 18/11/2022

Cérémonie du 11-Novembre.



Au monument aux morts de Marroule

Une trentaine de Martelloises et Martellois se sont réunis au monument aux morts de Marroule pour commémorer le 104^{ème} anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Après un dépôt de gerbe par les anciens combattants de la commune puis une minute de silence, suivi par l'appel aux morts au champ d'honneur, le Maire Guy Marty a lu le discours rédigé par Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées et de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants et à la Mémoire. L'hymne national chanté à cappella par les personnes présentes clôtura cette cérémonie simple empreinte de dignité.

La Dépêche du 18 novembre 2022

MARTIEL

23/11/2022

Téléthon MARTIEL... J-7



Dernière ligne droite avant la 29^{ème} édition du Téléthon à Martiel et Laramière. Vendredi 2 et Samedi 3 décembre, l'ensemble des bénévoles vous donnent rendez-vous avec qu'une seule idée en tête : Participer à la grande fête de la solidarité qu'est le Téléthon dans nos communes.

Si les animations traditionnelles, randonnées pédestres et VTT. Repas-spectacle, seront reconduites dans la lignée des années précédentes, quelques petites nouveautés sont au programme. Les enfants de l'école participeront à une animation sportive le vendredi après-midi, et pour la soirée du samedi, on assistera pendant le repas à un mini-concert rendant hommage à Johnny Halliday of-

Moment clé du téléthon: la pièce de théâtre.

fert en exclusivité par le chanteur Johnny Davidson. Un moment à ne pas manquer ! Vendredi, les « Cartes au Menu » avec les concours de Tarot et Belote et Samedi, la pièce de théâtre « l'habit ne fait pas... le Moine » fera passer un agréable moment avec des acteurs d'un soir nous emmenant dans un monde de rire et d'humour. La devise de l'équipe Martielloise du téléthon « Ensemble, on ne lâchera rien, le Téléthon peut tout changer ».

Pour tous renseignements complémentaires : 05 65 29 40 18 HR.

La Dépêche du 23 novembre 2022

MARTIEL

25/11/22

Des nouvelles de l'école

Ce vendredi 18 novembre, le maire, Guy Marty avait convié la population à l'inauguration des travaux effectués à l'école dans le cadre de la réflexion énergétique. Après avoir pu visiter les classes, la nouvelle chaufferie à granulés de bois, le maire dans son allocution a détaillé les différentes opérations effectuées, à savoir : l'isolation thermique par l'extérieur de tout le bâtiment, la réflexion de toutes les huisseries, la mise en place de volets roulants, l'équipement par LEDS de tous les luminaires, l'installation d'une chaudière à granulés de bois et la suppression de tous les appareils de chauffage électrique dans l'école.



Le maire entouré des élus, du sous-préfet et de l'inspectrice d'académie.

Les travaux d'un montant de 577 000 € HT ont été financés par l'Etat, la région, Ouest Aveyron Communauté, le département et

une participation de Certinergy. Le reste à charge de la collectivité étant de 14700 €.

Après avoir remercié pour leur compétence et professionnalisme toutes les entreprises et artisans qui sont intervenus, le maire a laissé la parole aux différents élus présents, notamment le Député, le Sénateur et le sous-préfet. Chacun a souligné le dynamisme de la municipalité. Le sous-préfet Guillaume Raymond soulignant qu'il effectue à Martiel cette année.

La cérémonie s'est terminée autour d'un sympathique buffet pendant le quel chacun a pu converser avec notamment les nombreux élus présents.

La Dépêche du 27 novembre 2022

MARTIEL

29/11/2022

L'habit ne fait pas le... moine

Les 2 et 3 décembre, la 29^{ème} édition du Téléthon à Martiel symbolisera, une nouvelle fois, la solidarité, le dépassement de soi et la volonté de construire ensemble l'avenir pour donner aux familles, aux chercheurs et aux médecins la force et les moyens de conquérir de nouvelles victoires contre « la Maladie ».

Le Téléthon à Martiel, c'est de très bons moments de convivialité avec les traditionnelles animations. Vendredi après-midi, les enfants lanceront cette édition en participant à une animation sportive organisée au sein de leur école. À 20 h 30 : « Cartes au Menu » avec les concours : tarot et belote. (Récompenses à tous les participants). La traditionnelle soupe au fromage sera offerte pour terminer la soirée. Samedi, randonnées VTT à 9 heures et pédestres à 9 h 45 et 14 heures. À partir de 19 heures, pot de l'amitié et de la solidarité offert par la

mairie avant de passer à table. Lors du repas, il y aura un mini-concert rendant « hommage à Johnny Halliday » offert par le chanteur Johnny Davidson.

Dans la foulée, le traditionnel défi « Spectacle » avec les acteurs d'un soir. Créée de toutes pièces « l'habit ne fait pas... le Moine » sera à l'affiche du Téléthon 2022, on n'en dira pas plus ! Comme d'habitude, les gâteaux confectionnés par les habitants seront bienvenus. Dès à présent, les organisateurs remercient toutes les associations participantes, les nombreux bénévoles, les municipalités et les différents sponsors qui permettent d'organiser gratuitement cette manifestation. Grâce à eux, la Totalité des dons et recettes sera versée à l'A.F.M. Téléthon.

Pour tous renseignements complémentaires : 05 65 29 40 18 HR.

La Dépêche du 29 novembre 2022

Conseil municipal des enfants : des projets

Le dernier conseil municipal des enfants s'est tenu le 9 novembre dernier en présence de sept de ses neuf membres et sous la présidence d'Elise Couybes, conseillère municipale. De nombreux sujets ont été abordés.

Une séance de cinéma en plein air a eu lieu le 2 juillet 2022 à Martiel. Le film projeté était « C'est magnifique », un film coloré et poétique sur la famille.

La séance a réuni 95 spectateurs dans un cadre très agréable. La séance a été très appréciée des enfants et des adultes. Il a été décidé en accord avec le conseil municipal de renouveler au moins une séance en 2023. La (les) date(s) sera (seront) déterminée(s) à la prochaine réunion du CME.

Une randonnée citoyenne « nettoyez la nature » a été organisée le 25 septembre 2022 en collaboration avec l'APE et l'association de sauvegarde du



Les conseillers et leur présidente.

patrimoine. 2 circuits étaient proposés : 11 et 5 km 32 participants étaient présents à cette randonnée et 12,1 kg de déchets ont été ramassés.

L'aire des jeux est toujours un projet du conseil municipal. Mais avec les nombreuses démarches administratives restantes à effectuer (plan, autorisation, demande de subvention...). L'éventuelle réalisation ne pourra se faire

qu'en 2024. L'année 2023 sera consacrée aux démarches administratives.

Nouveaux projets proposés par les enfants

Les membres du conseil municipal des enfants ont fait part de plusieurs idées pour la commune : mise en place d'un jardin partagé, organiser des repas à la cantine avec des personnes han-

dicapés et/ou âgées; plus de décorations installées dans les 3 villages pour Noël; un grand sapin à décorer avec les habitants à Martiel.

À propos de la bourse aux jouets organisée le 27 novembre par l'APE, contact a été pris avec cette dernière pour qu'une association vienne récupérer les in-vendus des exposants ne désirant pas les récupérer.

La Dépêche du 30 novembre 2022

Un beau chantier au service de nos enfants

C'est en présence de M. le sous-préfet Raymond, de M. Anglars sénateur, de M. Alexandre député, de Monsieur Bérard conseiller régional, des conseillers départementaux Gbèle Rigal et Jean-Pierre Marbois, de Michel Delpech président de Ouest Aveyron Communauté et de M^{me} Verselle inspectrice de l'éducation nationale que M. le maire a présidé l'inauguration des travaux de restauration énergétiques de l'école de Martiel.

Ces importants travaux ont consisté en l'isolation thermique par l'extérieur de tout l'ancien bâtiment, la réfection de toutes les menuiseries, la mise en place de volets roulants, l'équipement par LED de tous les luminaires. L'installation de batteries de renouvellement de l'air contrôlant le taux de CO2, la mise en place d'une chaudière à granulés de bois en remplacement d'une chaudière au fuel datant de l'origine de ce bâtiment, la suppression de tous les appareils de chauffage électrique dans l'école.

Les travaux d'un montant de 577 000 € HT ont été financés à hauteur de 236 472 € par l'Etat, 98 193 € par la Région, 84 557 €



Lors de l'inauguration des travaux de restauration énergétiques de l'école.

par Ouest Aveyron Communauté, 40 171 € par le Département soit un total de 461 600 € de subvention et une participation de Certinergy de 14 700 €, le reste à charge pour la collectivité étant de 102 504 €.

Tous les représentants de ces partenaires ont salué la pertinence et la qualité du travail réalisé. Cette réalisation permet d'améliorer considérablement les conditions de travail des enfants et du personnel tout en contribuant fortement à la réduction des consommations énergétiques. C'est grâce à la collaboration de l'ensemble de ces partenaires que de tels pro-

jets sont encore réalisables sur une commune rurale. A contrario, les incitations financières pour la transition énergétique seraient sans effet sans la prise d'initiative des collectivités communales. Monsieur le maire a exprimé ses remerciements aux différentes personnes directement impliquées sur le chantier : « Ce projet, c'est aussi une histoire de femmes et d'hommes que je voudrais saluer et remercier pour leur compétence et leur professionnalisme : Mme Maréchal pour le cabinet d'architecture Sens K.M. Leroux chargé des études techniques, M. Caillé, conseiller en énergies

portugées à Ouest Aveyron Communauté, Mme Rouby d'Aveyron Ingénierie, les entreprises : Di environnement pour l'élimination du plomb dans les peintures des fenêtres, Camisard pour la construction du local chauffage, Perma pour la plomberie et le chauffage, Mercure pour les huisseries et volets roulants, BGE pour l'électricité, Vigot pour les doublages et cloisons, Belet pour l'isolation intérieure, Styl Paçades pour l'isolation du bâtiment par l'extérieur et C2M pour la ferronnerie ».

La rénovation de l'école s'est effectuée tout en permettant l'activité scolaire pendant toute la durée des travaux. Les enseignants et le personnel municipal de l'école ont contribué, par leur patience et leur résilience aux désagréments inhérents à ces travaux, à la pleine réussite de ce chantier.

Le maire clôture son intervention par le souhait de la réussite de chacun des élèves : « Soyons que la réussite de ce projet sera un atout supplémentaire d'accueil des enfants dans de bonnes conditions parce que demain, même s'il n'y aura qu'un seul président de la République, nos enfants deviendront des citoyens ».

Le Villefranchois du 8 décembre 2022

Martiel Villefranchois 22 décembre 2022

Décisions du conseil municipal

Rat P.Faure : Ce projet a vocation de création d'un espace d'habitation intégré au cœur de village avec objectif de tendre vers l'aménagement en éco quartier. La municipalité a organisé un concours d'architecture. À l'issue de cette démarche le conseil municipal décide de retenir le groupe constitué des cabinets C&C Architecture - Cetec - Gracie - Itaybasal Alexandra. Pour cette opération la commune a été accompagnée par Aveyron Ingénierie qui apporte une assistance administrative et juridique pour 7 530 €. Cette assistance bénéficiant de subventions.

Augmentation du prix du jeton de chauffage de la salle des fêtes : Au vu de l'augmentation du coût des énergies, le conseil municipal décide une augmentation du prix des jetons de chauffage pour la salle polyvalente ils sont portés à 7 € pour les associations hors commune et tous les particuliers (commune et hors commune) et à 4 € pour les associations de la commune.

Convention de partenariat mois du film documentaire : La commune a participé, par mise à disposition de locaux, à l'opération « le mois du film documentaire », cet événement national est soutenu par le conseil départemental au travers du réseau des bibliothèques. Cette année, le thème était celui du sport, cela s'est traduit sur notre commune par une expo du 10 au 22 octobre en salle de la mairie et par la projection de deux films documentaires dans la petite salle des fêtes le 14 novembre.

Adressage - plan de financement - demande de subvention au titre de la DETR. L'opération d'adressage est en phase de réalisation terminale : pose des panneaux de rues, communication des adresses avec distribution des numéros correspondants. Les personnes qui auraient été oubliées sont invitées à le signaler en mairie (05 66 29 41 20) en les priant de bien vouloir accepter nos excuses. Merci à chacun de penser à poser son numéro de manière bien visible de la voie publique, il s'agit en priorité de faciliter le travail des services de secours et divers organismes de distribution. Coût 23 153,45 € subventionné par l'Etat (DETR) à hauteur de 8 103,71 €.

Adhésion au groupement de commandes pour la fourniture de combustibles granules bois pour chaufferies biomasse. La commune a des besoins en matière de fourniture de granules bois pour la chaufferie biomasse de l'école communale. Le conseil municipal décide d'adhérer au groupement de commandes dédié à la fourniture et la livraison de ce combustible dont la commune de La Salvetat-Belmont assure les fonctions de coordonnateur du groupement.

Une meilleure aménagement des lieux de la commune. U.V.



Le Villefranchois du 22 décembre 2022

MARTIEL 2011/1000

Téléthon à Martiel : 10 426 euros pour l'A.F.M. !!!



En ce début de décembre comme depuis 1994, de nombreuses personnes se sont retrouvées pour participer à ce moment récréatif... qu'est le Téléthon à Martiel et Laramière. 2022 fera date pour le Téléthon à Martiel et Laramière, une nouvelle fois, ambiance, convivialité, humour... étaient au rendez-vous, sans oublier un résultat financier record avec 10 426 euros de dons reversés intégralement à l'A.F.M. En 29 ans, 190 000 euros ont été remis à l'A.F.M. Dès le vendredi après midi, cette édition a été lancée par les enfants de l'école qui ont réalisé un défi sportif, 1 000 tours dans la cour de l'école, objectif pulvérisé avec plus de 1 200 tours, félicitations à tous ces futurs champions.

Un spectacle très applaudi
Samedi, de nombreux participants pour les randonnées et pour clôturer cette édition, le traditionnel repas-spectacle a enchanté une fois encore le nombreux public qui a salué les acteurs d'un soir par une salve fournie d'applaudissements. Les organisateurs remercient tous les bénévoles et les nombreux donateurs qui ont fait de ce Téléthon 2022 un des moments forts de l'année pour nos deux communes.

À la fin du spectacle, le résultat.

La Dépêche du 26 décembre 2022



Les seniors de Martiel ont marqué de manière conviviale la fin de l'année 2022. C'est avec plaisir qu'ils se sont retrouvés le mercredi 21 décembre pour partager un excellent repas préparé par l'équipe de Patton. Les sketches joués par les "zigues" de Compolibat ont clôturé l'après-midi dans la bonne humeur. Ils s'étaient précédemment retrouvés le 15 novembre pour le repas du chevreuil.

La Dépêche du 28 décembre 2022